

Publication du Centre d'action interculturelle de la province de Namur

Coaxions

N° 1 - Décembre 2014

**Visages,
regards et
présences.**

**50 ans de l'immigration
marocaine et turque en
province de Namur**

M. Youksel, né à Namur

Sommaire

Introduction

Perspective historique

Histoire générale

Au croisement d'une histoire locale

Aperçu socio-démographique: quelques chiffres... vision critique

Données marocaines

Données turques

Notre vision

Regards croisés

Récis de vie

"Effet miroir": dans les coulisses du reportage

Ouverture anthropologique

Introduction

Dans les pas de Louis Dumont

Nouvel environnement, nouvelle dynamique

Conclusion

Orientations bibliographiques



M. et Mme Meta, de Jambes. Présents depuis 50 ans à Namur

Préambule

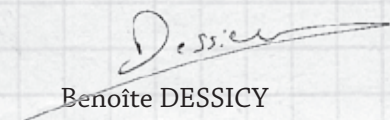
30 ans déjà....

Dans le cadre de son anniversaire, le Centre d'action interculturelle de la province de Namur tient à rappeler les rôles fondamentaux qu'il a pu développer tout au long de son existence, en fonction des réalités de terrain. Aujourd'hui, plus que jamais, il réaffirme au cœur de son projet stratégique son rôle d'expert, d'aiguillon et de lobbying en matière d'interculturalité. Ces rôles ont été, sont et seront aussi longtemps que le C.A.I. existe assurés particulièrement auprès des communautés immigrées. En ce qui concerne les mosquées, par exemple, le C.A.I. a été et est toujours un agent de cohésion sociale. Faisons d'ailleurs référence à un *Coaxions* écrit en 2006 sur « L'Islam dans l'espace public » ; une partie était consacrée aux lieux de culte pour lesquels le C.A.I. a joué un rôle important, notamment lors de la fête du sacrifice.

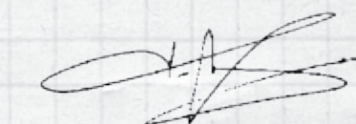
En 2014, *Coaxions* met le focus sur l'aspect local de l'immigration marocaine et turque à Namur. Cependant, de nombreux acteurs en province de Namur se sont mobilisés à plus d'un titre, par exemple à Andenne et Sambreville où les centres culturels ont organisé des commémorations et des festivités pour saluer ces 50 ans de présence.

Le C.A.I. tient également à réaffirmer son implication dans la sensibilisation du grand public quant aux questions liées à l'interculturalité. Dans le cadre des 50 ans de la signature des accords bilatéraux entre la Belgique d'une part et le Maroc et la Turquie d'autre part, il avait organisé en collaboration avec Canal C une émission (Point Barre) réunissant des jeunes issus de la seconde génération. Nés pour la plupart à Namur, ils y travaillent et parlent de leur quotidien.

C'est fort de nos 30 ans d'expérience que nous avons souhaité rendre un bel hommage aux premiers marocains et trucs arrivés à Namur il y a 50 ans pour répondre à nos besoins de main-d'œuvre et démographiques. Nous vous souhaitons bonne lecture de ce *Coaxions*, réédité pour cette occasion incontournable.



Benoîte DESSICY
Directrice du C.A.I..



Fabian MARTIN
Président du C.A.I.

« Le meilleur résultat d'un croisement des cultures est souvent le regard critique qu'on tourne vers soi. »

Tzvetan Todorov

Introduction

La publication de Coaxions avait été envisagée il y a une dizaine d'années d'une part pour valoriser et approfondir les conceptions intellectuelles du C.A.I. et d'autre part pour systématiser les pratiques de terrain.

Le projet « Engagements croisés » est une belle opportunité pour redonner vie à Coaxions. Ce projet réalisé par le C.A.I. a marqué un temps d'arrêt autour d'un événement phare de l'année 2014 dans le domaine de l'interculturalité : les 50 ans de présence de personnes d'origine marocaine et turque en Belgique, suite aux accords bilatéraux signés entre ces états.

Présenter le récit de la migration marocaine et turque et la manière dont cette histoire s'est insérée dans la nôtre serait comme décrire le décor d'une donnée large : il inclut la dimension historique migratoire ainsi que la dimension socio-anthropologique et le présent de la migration. Beaucoup d'historiens le présentent mieux que nous mais la manière dont nous dressons la ligne du temps et ce que nous écrivons dessus contient un ensemble de données culturelles importantes qui manifestent déjà des attitudes, des idées, des opinions; en bref une certaine idéologie est toujours à l'oeuvre dans toute histoire.

L'essentiel des données historiques et sociologiques proviennent des ouvrages d'Anne Morelli, et d'Altay et Ural Manço¹. Leurs travaux pénétrants sur le devenir des communautés marocaines et turques en Belgique est une source sociologique « incontournable ». Le récit que nous en faisons est notre lecture de leurs données, au plus près.

Ce Coaxions nous plongera tout d'abord dans un contexte historique assez large avant de se resserrer dans notre histoire locale namuroise : comment sont arrivés les premiers marocains et turcs ?

Nous donnerons ensuite un éclairage socio-démographique ainsi que quelques données chiffrées et leur signification. Lire et interpréter des données chiffrées de manière la plus juste relève d'un exercice compliqué, nous vous proposerons une lecture critique de cette complexité.

Une fois ce décor mis en place, nous partirons à la rencontre des personnes ayant pris part à cette histoire d'un demi siècle jusqu'à nos jours, au travers de récits de vie recueillis dans le cadre du projet « Engagements croisés ». Ces récits seront complétés et enrichis par un « regard croisé », celui du photographe et du journaliste avec qui nous avons collaboré pour le reportage photographique, le documentaire filmé et l'écriture des récits : qui sont-ils par rapport à nous qui les regardons et réciproquement ?

Ce voyage dans le temps et dans l'espace demande enfin une contextualisation anthropologique. Quelques jalons et repères culturels permettront au regard commun que nous avons sur cette immigration d'y jeter un regard autre, décentré, ne fût-ce que légèrement.

La conclusion reviendra aux personnes belges d'origine marocaines et turques, nées de la seconde ou troisième génération : qu'a-t-on envie de dire 50 ans plus tard ?

Les photographies illustrant ce numéro sont extraites de l'exposition que nous avons réalisée en collaboration avec le photographe Régis Defurnaux sur ces 50 ans de présence dans le namurois.

¹MORELLI, A. (sous la dir. de), Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours, Bruxelles, Editions La vie ouvrière, 1998 - MANCO, A. et U., Turcs de Belgique: identités et trajectoires d'une minorité, Info-Türk, Bruxelles, 1992 - MANCO, A. Quarante ans d'immigration en Wallonie (1960-2000) : bilan et perspectives d'intégration des communautés maghrébines, turques et africaines subsahariennes, Institut de Recherche, Formation et d'Action sur les Migrations (IRFAM), 2000

Perspective historique

Histoire générale

Avant 1945

Dans le courant du XIX^{ème}, les Etats-Nations d'Europe suivent ce qui se fait sur l'île britannique : un pan entier de l'activité humaine est renouvelée dans ce que nous appelons aujourd'hui l'industrialisation, mais qui à ce stade était la machinisation de la production agricole et textile. Suite à cette réussite spectaculaire redéployée sur le continent, des flux migratoires viennent redessiner la cartographie des populations d'Europe.

Jusqu'en 1920, la Wallonie est une des régions les plus industrialisées en Europe, bouillonnement d'activités diverses, le long des fleuves, aux méandres de nos vallées. Le secteur minier dont l'appétence en main-d'œuvre est considérable, draine à lui les flux les plus importants. Dès 1910, le labeur épuisant de la mine souffre d'une forte dévalorisation dans le chef de la population des travailleurs wallons. L'installation d'un certain nombre d'industries, principalement métallurgiques, offre aux mineurs l'occasion d'écarter leurs enfants du chemin de la mine, de voir enfin le bassin de jour, de son levant au couchant.

Ce crépuscule minier s'ouvre alors sur un appel de main-d'œuvre à la manière d'une dépression : la politique de l'immigration voit le jour, les premiers migrants ne le verront guère. Un ensemble de traités bilatéraux naissent dans cette appétence et réglementent à partir des années vingt l'occupation des étrangers en Belgique - dont les origines sont déjà bien diverses : française (25%), hollandaise (15%), allemande (6%), polonaise (13%), tchécoslovaque (5%), yougoslave (5%), hongroise, italienne (11%), algérienne, marocaine.

La richesse de nos bassins aspire la pauvreté des grandes vallées d'Italie de manière consécutive à partir de 1922. Ce flux restera le plus attesté dans notre pays. Par ailleurs, de nombreux italiens viennent « de leur propre

initiative » pour fuir le régime politique en vigueur dans leur pays : l'émigration économique italienne de l'entre-deux-guerres va ainsi être orientée de manière décisive vers l'antifascisme.

L'après-guerre

En 1945, l'Europe se relève exsangue : déchirée, mutilée, les traces de la guerre partout, dans les imaginaires, sur les corps. Que restait-il vraiment ?

Les bassins miniers ont tenu mais les gens peinent à redescendre « au fond ». Il faut gagner sa vie, et l'écho de la noirceur de ces cinq années, les privations, la peur dans les ventres et la fatigue existentielle dont il faut se relever produisent une chute de main-d'œuvre dans ce secteur qui entraîne le charbon avec elle.

Or, se relever passe par la « victoire du charbon », et malgré des améliorations apportées aux conditions de travail et aux salaires des mineurs, le recrutement ne cesse de diminuer. Les pouvoirs publics se voient dès lors dans l'obligation de revenir à une politique de recrutement de travailleurs étrangers, comme celle effectuée avant la guerre. Une misère en appelle une autre, l'indigence se déplace.

Suite à la fermeture des frontières avec l'Europe de l'Est, ces zones de recrutement disparaissent. Il faut investiguer ailleurs.

Des contacts se nouent par la suite avec les autorités italiennes et se concrétisent par la signature d'un protocole le 20 juin 1946. L'immigration par contingentement débute et remporte un succès inattendu. Le flux est constant, dense. A cette époque, point de structures de logement pour accueillir les travailleurs immigrés : certains sont logés, jusqu'au début des années cinquante, dans les anciens camps de concentration construits par

les nazis pour les prisonniers russes occupés aux travaux de la mine. C'est une autre guerre qui recommence, celle de l'homme contre la nature avec des hommes entre les deux.

Déception terrible : promesse d'un logement convenable, relique des camps ; travail convenable dans nos vallées, épuisement de l'humain sans soleil. Jusqu'en 1958, les italiens constitueront le groupe dominant dans l'immigration : 48,5% en moyenne, avec des pointes en 1951 (70%) et 1952 (63%). Ils ont porté dans un corps à corps poussiéreux cette fameuse « victoire du charbon » des bassins wallons. Une victoire décisive dans ce qu'est la Belgique, une victoire qu'elle doit aux premières lignes italiennes.

La seconde moitié des années cinquante est caractérisée par une diversification des pays sollicités, avec de nouvelles conventions bilatérales calquées sur celles signées précédemment avec l'Italie : l'Espagne, la Grèce et le Portugal sont prospectés. Les Espagnols représentent 9% de l'immigration en 1957 et 1958. Les hommes viennent pour travailler dans les mines et les femmes pour occuper des emplois domestiques. Les Grecs forment 2% des immigrants en 1955. Quant aux Portugais, même si leur affluence est forte durant la période de 1961 à 1970, ce n'est qu'en 1978 que l'accord sera signé.

Ce premier élargissement du recrutement s'explique par les refus à diverses reprises du Gouvernement italien à autoriser de nouvelles immigrations vers les mines belges après la catastrophe du Bois-du-Casier en 1956, ayant causé dans une détonation funeste le trépas d'une centaine de travailleurs italiens. Cependant, le courant migratoire italien sous forme de regroupement familial et sous forme individuelle ne se tarit pas pour autant : de 1956 à 1970, ce sont surtout des italiens du Sud et des îles qui continueront de venir gonfler la communauté. Elle atteindra son

chiffre record de 300 000 individus en 1970.

Dès la fin des années cinquante, une autre donnée apparaît : on s'inquiète du vieillissement de la population belge et des déséquilibres qu'il provoquera sur l'économie et les systèmes de solidarité comme la pension. Ce sont les anticipations économiques qui produisent ce nouvel appel, toujours un vide qui crée une dépression, un vide d'homme qui en appelle d'autres. En effet, fin '56, la conjoncture économique se détériore, jusqu'aux grandes grèves des années '60. Le chômage est alors en nette augmentation. La grève générale de l'hiver 1960-1961 déclenchée contre le programme d'austérité du gouvernement belge dure six semaines et paralyse principalement la Wallonie.

C'est seulement dans les années '64-'65 que le taux de chômage diminue considérablement, au point d'atteindre un chiffre record (18 000 chômeurs) ; c'est une catastrophe pour le développement économique du pays car il y a un déficit de main d'œuvre.

Le recours à l'immigration s'impose à nouveau comme étant la solution, mais cette fois, sous sa forme de regroupement familial. Cette politique familiale n'a pas qu'une fonction démographique : elle contribue également à fixer les immigrés et à combattre leur mobilité – grande crainte des patronats. Le regroupement familial est inscrit dans un texte de loi et est encouragé par un incitant financier : le remboursement de la moitié des frais de voyage de l'épouse et des enfants qui l'accompagnent (pour autant que la famille compte au moins trois enfants mineurs d'âge) est pris en charge par l'Etat belge.

Au début des années soixante, le ministère de la Justice (institution publique administrant l'entrée et le séjour des étrangers sur le territoire belge) n'arrive plus à appliquer correctement la législation organisant la Police

des Etrangers tellement la demande de main-d'œuvre est forte ; le permis de travail comme préalable au permis de séjour n'étant plus exigé, cela favorise le développement d'une immigration clandestine.

La période de 1961 à 1966 est au cœur des golden sixties. Age d'or, âge d'insouciance caractérisée par une haute conjoncture et par un marché du travail très tendu, qui affectent également les pays voisins. Une forte demande de main-d'œuvre étrangère se manifeste en même temps et crée une concurrence des pays voisins qui précipite la Belgique vers d'autres pays pour remplir ses vides de main-d'œuvre.

En 1964, des accords bilatéraux sont signés avec le Maroc et la Turquie. Mais la présence marocaine est attestée en Belgique bien avant cette date : l'immigration nord-africaine, dont marocaine, apparaît dès 1920 dans les statistiques belges, de façon peu importante. On relève peu de femmes, peu d'enfants et peu de personnes âgées. Le regroupement familial est alors pratiquement inexistant, notamment à cause de la tradition, et les mariages mixtes sont très rares.

Une détérioration des conditions socio-économiques régnant dans les pays du Maghreb a joué son rôle sur le flux migratoire entre le Maroc et l'Europe. Ce sont d'abord les Rifs orientaux et centraux qui ont constitué un des plus anciens et des plus importants réservoirs d'émigration vers l'Europe. Bien souvent, une migration interne des zones rurales vers les grandes villes précède la migration vers l'étranger. Progressivement, on assiste à une diffusion migratoire qui s'étend à l'ensemble du pays.

L'immigration, composée au départ de jeunes hommes, va ainsi voir arriver, vers 1964-65, des femmes et des enfants, au moment où la structure de l'emploi est en train de changer :

on glisse du secteur secondaire (charbonnage, sidérurgie, construction) vers le tertiaire (les services). Une carence locale dans le domaine des soins de santé et des services domestiques va ainsi permettre à de jeunes femmes immigrées de s'insérer pour la première fois dans le marché du travail. De plus, le ministère de l'Emploi et du Travail diffuse une brochure intitulée «Vivre et travailler en Belgique», destinée tout particulièrement à l'Afrique du Nord; cette brochure est disponible dans les neuf Consulats de Belgique du Maroc. Elle valorise l'accueil que la Belgique réserve aux familles des travailleurs immigrés notamment en détaillant le système d'allocations familiales et celui de la sécurité sociale, et précise que la Belgique garantit la liberté religieuse.

En ce qui concerne la Turquie, les années quarante ont été une période de crise économique et politique sans précédent dans l'histoire du pays. Le passage, dans les années cinquante, de l'Etat kémaliste (Parti républicain du peuple) au parti de l'opposition bourgeoise et des grands propriétaires fonciers (Parti démocrate) a plongé la Turquie dans une phase de profondes mutations économiques, sociales et politiques.

Ainsi, la désintégration de la paysannerie et la libéralisation de la main-d'œuvre par la mécanisation et l'industrialisation ont contribué à l'exode rural massif que la Turquie a connu à partir des années cinquante. La machine s'installe et l'homme se « machinise » dans la foulée, une évolution classique connue en Europe auparavant.





Les photos de famille ressortent à l'occasion de l'interview.

La crise n'a fait qu'aggraver, jusqu'au début des années soixante, l'appauvrissement d'une partie de la population. Tout comme au Maroc, une première migration des paysans turcs s'est d'abord effectuée vers les grandes villes de la Turquie, avant de s'orienter vers l'Europe. Un exode rural, essentiellement des régions de l'Anatolie Centrale, envahit les villes avant d'être propulsé vers nos pays « sous forme de main-d'œuvre ».

Pour faire face aux graves problèmes de chômage, l'émigration est devenue une politique d'Etat dans les années '60. Elle devient une source importante de devises. Ce sont d'abord les hommes qui émigrent, puis viennent les familles. Avec la crise dans le secteur charbonnier, d'autres secteurs s'ouvrent aux travailleurs immigrés comme la métallurgie, la chimie, la construction et les transports. C'est un moment décisif pour ces populations, c'est un moment décisif pour les pays européens : de puissants liens se nouent, ils ne se déferont plus par la suite.

En 1967, le gouvernement décide d'appliquer strictement la législation en raison de l'inversion de la conjoncture et de l'augmentation du chômage et met par la même occasion fin à ces entrées clandestines. Une nouvelle législation organisant l'attribution du permis de travail est ainsi adoptée ; elle vise à mieux contrôler et réguler les flux d'entrée d'immigrés au regard des besoins économiques.

L'accord signé le 17 février 1964 avec le Maroc est capital car il légalise l'entrée des marocains au pays et constitue le véritable point de départ d'une immigration marocaine massive vers la Belgique : sont recrutés des travailleurs destinés à être occupés dans les charbonnages comme mineurs de fond et dans la construction. On rejoue partiellement l'histoire des italiens, mais à nouveaux frais.



Le village d'origine de la famille Gursever: Kolançam.

La construction européenne

Cette nouvelle législation doit répondre aux exigences posées par la construction européenne en vigueur : celles du Traité de Rome, prévoyant notamment la libre circulation des travailleurs. Cette préoccupation est particulièrement forte en Belgique car la majorité des travailleurs immigrés, italiens pour la plupart, sont des ressortissants de pays membres de la Communauté Européenne. La construction de l'Europe va diviser les immigrés en deux catégories, l'une incorporée dans une aventure politique supranationale, l'Europe ; l'autre constituée des pays tiers (non membres de l'Union européenne). Cette coupure est profonde, nous sommes toujours dans le sillon discutable qu'elle engendra. La première catégorie jouit de nombreuses dispositions visant à favoriser l'égalité de traitement entre les nationaux et les étrangers alors que la deuxième reste davantage discriminée légalement.

A partir de 1968, les ressortissants des Etats membres de la Communauté Européenne sont considérés comme des travailleurs nationaux, sauf pour les emplois publics. Ces réglementations ont des conséquences considérables pour la majorité des travailleurs immigrés alors présents en Belgique : ils peuvent échanger, en terme juridique, leur identité d'immigré contre celle de ressortissant de l'Etat membre. Par la suite, les bénéfices de ces dispositions légales vont être étendus à d'autres immigrés, non pas en fonction de leur durée d'installation en Belgique, mais en raison de l'adhésion de leur pays d'origine à la Communauté Européenne. Ainsi, les ressortissants de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne vont bénéficier des mêmes avantages quelques années après l'entrée de ces pays dans la Communauté. Les autres populations échappent à ces mesures, première asymétrie lourde de conséquence notamment pour la constitution de l'imaginaire de ces populations migrantes comme celle des Turcs et leur mythe du « retour au pays ».

La fermeture des frontières

La fin des années soixante est caractérisée par une récession économique et un accroissement du chômage : l'âge d'or se termine par une entrée brutale dans l'âge de fer. Deux mesures sont proposées en 1969 par le ministre de l'Emploi et du Travail :

- le refus d'accorder de nouveaux permis de travail et de régulariser après coup la situation des étrangers entrés d'abord comme touristes
- l'empêchement de l'accès pour les immigrés à un emploi dans un autre secteur que celui pour lequel ils auront été autorisés à séjourner.

Les multiples modifications de la politique migratoire de la Belgique, reposant à certains moments sur une interprétation laxiste et à d'autres sur une lecture restrictive des dispositions légales, ont engendré une importante confusion quant à la politique effective du pays en matière de recrutement de main-d'œuvre. Confusion qui va influencer terriblement l'espace des migrants et la manière dont tous ces réseaux de parenté en migration vont se constituer physiquement et symboliquement.

Néanmoins, ces mesures ne suffisent pas à supprimer l'arrivée de travailleurs immigrés ; la part des pays voisins augmente, de même que celle de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis et du Canada. L'Asie et le Zaïre progressent de façon remarquable. La fin du franquisme, l'internationalisation du rôle de Bruxelles et le développement du Tiers-Monde expliquent ces évolutions. Par contre, il y a une diminution de l'immigration espagnole et italienne, tandis que l'immigration marocaine et turque se maintient, essentiellement par le biais du regroupement familial.

Le 1er août 1974, le gouvernement belge décide alors de mettre fin aux nouvelles entrées, aux qualifications non disponibles dans le pays. Cette décision est accompagnée d'une politique de régularisation des étran-

gers, surtout marocains et turcs, séjournant clandestinement en Belgique. Ces communautés profitent de cette mesure, c'est un premier pas important pour leur insertion dans le tissu social belge.

La crise des années septante ne déclenche aucun retour massif des étrangers vers leur pays d'origine, certaines populations, turque notamment, n'ayant jamais cessé d'augmenter. Les Belges prennent soudain conscience du caractère durable et définitif de l'immigration ; de son côté, la communauté turque vit davantage dans l'espoir d'un retour au pays que la communauté marocaine.

C'est pourquoi la fermeture des frontières aux migrants s'accompagne d'une politique d'intégration, essentiellement dans le courant des années '70 et '80. Par exemple, le domaine de l'éducation scolaire se dote de cours de langue et de culture du pays d'accueil et du pays d'origine. Parallèlement, des mesures sont prises pour reconnaître la spécificité de certaines populations étrangères, notamment sur le plan religieux. En 1981, une loi prévoit la protection de toute personne ou de toute communauté des discriminations qui pourraient lui être faites.

L'immigration de 1974 à nos jours

Malgré la fermeture des frontières en 1974, les flux migratoires vers le pays continuent, mais de façon moins importante qu'avant. La Belgique n'a en réalité jamais cessé d'être un pays d'immigration. Progressivement, les migrations d'après 1974 se différencient de celles qui s'étaient déroulées dans la période précédente, notamment en ce qui concerne les formes et les origines.

Les migrations après 1974 prennent cinq nouvelles formes :

- La première concerne les ressortissants des Etats membres de l'Union européenne : grâce à la libre circulation dans l'Union, une part non négligeable de l'augmentation des étrangers est composée de ressortissants euro-

péens. Les nouveaux permis de travail sont, dès lors, octroyés à des étrangers hautement qualifiés.

- La deuxième forme concerne le regroupement familial ; elle constitue un des vecteurs les plus importants de l'immigration après 1974. Le droit de vivre en famille est progressivement devenu un thème important dans les réflexions sur l'immigration. Les étrangers légalement installés ont ainsi le droit de faire venir leur conjoint et leurs enfants et, sous certaines conditions, d'autres membres de leur famille. Le regroupement familial permet également qu'une personne légalement installée en Belgique se marie dans son pays d'origine avec un ou une ressortissante de ce pays et ramène son conjoint pouvant dès lors s'installer en Belgique. Petit à petit, certains mariages deviennent une stratégie pour venir s'installer en Europe.

- L'arrivée d'étudiants étrangers est la troisième forme d'immigration. L'Etat belge donne chaque année la possibilité à de jeunes étrangers (certains issus de pays en voie de développement bénéficient d'une bourse délivrée par la Belgique) de venir se former dans les universités et écoles supérieures du pays. En principe, ils sont supposés quitter le pays au terme de leur scolarité.

- Enfin, les flux migratoires vont prendre deux formes : les demandes d'asile et l'immigration de travailleurs illégaux. La fin de la guerre froide se traduit par des bouleversements aux quatre coins du monde ; cela va donner lieu à des crises diverses et à une mondialisation de la question de l'asile. Etat démocratique riche, la Belgique attire alors de plus en plus de demandeurs d'asile et d'immigrés clandestins et illégaux au cours des années '80 et des années '90 jusqu'à nos jours. La politique belge en matière de droit d'asile, dans le respect de la Convention de Genève, est contenue dans la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers. Dans la seconde moitié des années '80, des restrictions claires par

rapport au droit d'asile sont apportées à cette loi. Progressivement, la problématique de l'asile est de moins en moins considérée comme une question de droits de l'Homme et est assimilée à une question d'immigration économique déguisée.

En ce qui concerne les origines, début des années '80, fin des années '90, le nombre d'immigrés issus de l'Italie, de la Turquie et de l'Espagne diminue, de même que celui de la France, des Etats-Unis et du Canada. Par contre, l'immigration venue du reste du monde (qui passe de 8 à 14%) et d'Asie augmente ainsi que celle des Pays-Bas. Les ressortissants du Congo, de l'Asie, des Etats-Unis, du Canada et des pays non repris ailleurs, origines peu développées dans l'immigration avant 1961, constituent cette fois ensemble plus de 34% du total.

Deux types de migrations sont également à souligner brièvement, bien qu'elles n'aient pas répondu aux appels de main-d'oeuvre : tout d'abord celle des Chiliens, représentant l'avant-garde, dès 1973, de l'immigration en provenance de l'Amérique latine. Ce sont, pour la plupart, des réfugiés politiques ayant fui le régime dictatorial de Pinochet en vigueur dans les années '70. Ensuite, d'autres immigrés d'Amérique latine sont venus massivement pour des raisons économiques peu favorables dans leur pays, et ce, surtout à partir des années '80.

Cet aperçu historique rapide dessine une partie de la toile du décor des flux migratoires. Une Europe qui se relève de la grande guerre soutenue dans cet effort par une population venant d'ailleurs, intra européenne, ou extra communautaire. Une autre partie du décor (comme un petit décor dans le grand décor) est l'ancrage d'une histoire locale : comment l'arrivée des premiers marocains et turcs à Namur a-t-elle suscité la création d'un lieu où leur intégration était la préoccupation première ? Et comment se sont-ils organi-

sés pour préserver une part de leur identité culturelle, collective ?

Au croisement d'une histoire locale



Omar Bounouche, avec la photo de son premier permis de travail.

L'organisation de l'accueil des premiers arrivants à Namur

Afin d'accueillir au mieux ces populations de premiers arrivants (essentiellement des hommes), la Province dispose alors d'un service qui s'occupe des permis de travail dont la coordination est assurée par Monsieur Bicheri. Celui-ci s'occupe de la gestion des demandes des entreprises (comme les carrières de Lustin, Namèche, Gembloux,...) concernant la main d'œuvre et la mise à disposition de celle-ci via les immigrés marocains et turcs. Ce service prend fin en même temps que l'arrêt de l'immigration, à partir de 1974.

On retrouve également un Centre des immigrés (aujourd'hui devenu Centre des immigrés Namur-Luxembourg asbl), dont l'activité porte sur l'accompagnement et les démarches essentiellement liées au séjour des migrants et au permis de travail. Ce centre a été mis en place à partir de l'Eglise Catholique, avec l'Abbé Strowjas. Il s'occupe de l'ensemble de la population immigrée à Namur. A l'époque, 680 personnes turques et un peu moins de personnes marocaines vivent à Namur.

Fin des années '60, à l'initiative du Centre des immigrés, se crée un comité international de concertation d'immigrés regroupant des jeunes de diverses origines et vivant dans la région namuroise (polonais, italiens, espagnols, portugais, turcs, yougoslaves et albanais).

Début des années '70, une première initiative, issue de l'immigration, organisée et soutenue par la Communauté française voit le jour : le Centre d'action sociale italien et son université ouvrière (CASIT-UO). Elle oeuvrera à Namur puis à Andenne et Namèche jusque dans les années '80. Dans la Basse-Sambre, les mêmes années, naît également le Centre d'animation italien (devenu «interculturel» par la suite) de Basse-Sambre (CAIBS).

Fin '70 et début '80, les organisations syndicales développent dans la région namuroise des actions spécifiques vis-à-vis des migrants. Et finalement, les premières associations d'immigrants turcs et marocains voient le jour fin des années '80.

On peut donc se rendre compte que peu d'infrastructures ont été mises sur pied pour contribuer à une intégration réellement humaine. Les aides spontanées n'étaient pas formalisées et étaient dans un premier temps assurées par des représentants de l'Eglise et des citoyens engagés. Ce n'est que petit à petit que l'Etat a mis en place des aides spécifiques. Il faudra attendre presque vingt ans pour qu'une véritable politique migratoire se mette en place. A ses débuts, elle est d'ailleurs assez balbutiante.

L'ancêtre du C.A.I. est une des premières infrastructures créée à Namur soutenue politiquement et ayant pour préoccupation les personnes étrangères et d'origine étrangère.

La création du C.A.I. – Centre d'action interculturelle de la province de Namur

La création du C.A.I. ne date pas d'hier. Auparavant, ce centre s'appelait le « Centre socioculturel des immigrés de la province de

Namur ». Il a vu le jour en 1982 et a débuté ses activités en 1983 sous la forme d'une association de fait. En 1984, le centre devient une asbl.

Michel Villan, à l'initiative de la création du Centre en est le premier directeur. Le Centre socioculturel est le résultat d'une étude réalisée en 1982 par la commission namuroise 'pauvreté' de la Fondation Roi Baudouin. Elle faisait apparaître la réalité démographique et socioculturelle de l'immigration d'une part, et d'autre part, de l'absence de structure spécialisée oeuvrant pour l'intégration des personnes immigrées. La mise en place du Centre socioculturel a été précédée d'une large consultation des représentants des associations d'immigrés et des organisations belges (syndicats et mouvements d'éducation permanente). S'en est suivie l'organisation d'une concertation visant à sensibiliser les pouvoirs publics afin qu'ils collaborent à la création du Centre. C'est ainsi que se crée en 1983 le Centre Socioculturel des Immigrés de la province de Namur (CSCIN) grâce à différents partenaires : la Province de Namur, les villes de Namur, Andenne et Sambreville, les organisations syndicales (CSC et FGTB), les mouvements d'éducation permanente et des associations issues de l'immigration italienne, turque, marocaine,...

Le centre socioculturel se dotera de deux missions principales : créer et veiller au fonctionnement d'un centre d'information et de documentation sur l'immigration ; constituer un lieu de rencontre et de concertation des initiatives en matière d'intégration et de promotion sociale et culturelle.

Dès le départ, la Communauté française (via un subsidé de fonctionnement) et la Région Wallonne (via des aides à l'emploi) soutiennent le projet. La Province de Namur ainsi que les villes d'Andenne, Sambreville et Namur, quant à elles, mettent des locaux à disposition. La philosophie du Centre est d'élargir la



Michel Villan,
à l'initiative du
CSCIN, futur C.A.I.
(Crédit photo:
Jonathan Nerinx,
pour le C.A.I. ©)

dimension culturelle des immigrés à d'autres domaines que le folklore et la cuisine. Une ouverture est donnée à la musique, au cinéma, au théâtre, aux arts plastiques, mais aussi à la connaissance du contexte socio-économique et socio-politique des pays d'accueil et d'origine. Les premières activités du Centre relèvent essentiellement de la première ligne. Afin de mobiliser les personnes issues de l'immigration pour qu'elles soient partie prenante du projet, le Centre organise la formation d'animateurs en milieu immigré. En effet, comme les associations de migrants sont alors peu structurées, on pense à leur mettre à disposition des animateurs formés.

Dès les premières années d'existence du CSCIN, des concertations informelles se mettent en place avec des services analogues à Bruxelles, Liège et Charleroi. Ils développent une stratégie commune pour faire reconnaître l'action spécifique de ces quatre services auprès de la Communauté française. Cette demande est relayée, fin 1989, par le Commissariat Royal à la politique des immigrés. Finalement, après le passage des compétences de la Communauté Française à la Région Wallonne, le décret aboutit en 1996, reconnaissant les Centres régionaux d'intégration. Le Centre Socioculturel des Immigrés de la



Moment de prière
à la mosquée
turque de Namur.

province de Namur devient le Centre d'action interculturelle de la province de Namur (C.A.I.). Le décret met alors l'accent sur la seconde ligne, afin de favoriser l'émergence d'associations issues de l'immigration et de les soutenir dans leur création - la première ligne se maintenant uniquement là où il y a une nécessité.

Aujourd'hui, un nouveau décret replace les CRI au cœur de l'accueil des primo-arrivants avec la mise sur pied de bureaux d'accueil.

La création des Centres culturels turcs et marocains

Entretemps, les deux associations marocaines et turques à Namur se structurent peu à peu (notamment à partir des années '80). Elles le sont davantage sur le plan religieux que sur le plan socioculturel. Aujourd'hui, le Centre Culturel Turc et Musulman de Namur et le Centre Culturel Marocain sont officiellement reconnus comme ASBL namuroises.

• Le Centre turc:

Ce Centre est né suite à un événement dramatique : l'accident mortel d'une des filles d'un premier arrivant. La communauté en émoi s'est organisée dans un élan de solidarité pour se cotiser afin de rapatrier le corps de la petite victime en Turquie, afin qu'elle soit enterrée sur sa terre natale. Suite à cela, la communauté a décidé de s'organiser davantage autour de la solidarité, jusqu'à devenir une asbl reconnue. Le centre islamique et culturel turc qui existait depuis 1977 rue de l'Etoile a inauguré ses nouveaux locaux en mai 2013 rue Denis Georges Bayar où une mosquée a été construite et dont les murs sont en céramique importée d'Anatolie. Il a également été rebaptisé Centre culturel turc et musulman de Namur.

Ce Centre, qui se veut un « centre d'accueil et de rencontre », est une salle simple, d'hom-

mes en costume à la feutrine impeccable et de regards francs, droits et fiers. L'épicentre lumineux de ce lieu est une télévision qui donne l'ambiance sonore générale, comme un rapprochement cathodique et tectonique. Les programmes turcs saccadent les discussions, annoncent la pluie qui va tomber sur le jardin d'un parent, là-bas, « au pays ». C'est cette pluie soudain qui rapproche, l'une tombant sur les flancs de la montagne Emir, l'autre s'abattant sur les rives mosanes.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce « Centre ». Disons simplement que cette pièce serait bien vide sans ce média qui à la manière d'un poil à bois donne un peu de chaleur du pays... C'est une manière collective de rester « en contact » avec l'origine et suscite au sein des plus âgés, de nombreux débats au sujet de la politique, notamment, menée en Turquie.

Il y est également proposé des cours de langue et culture turque ouverts à tous ; une orientation socio-administrative ; des cours de danses folkloriques turques, un cours musical de saz. Car en Turquie - comme dans les Balkans, la musique compose l'ensemble des couleurs qui donnent à la vie son harmonie et le plaisir d'en jouer de ses gammes. Un petit déjeuner par mois est organisé par et pour les femmes, dont la volonté est de transformer ce moment en un véritable partage interculturel et un lieu de rencontres.

Ce Centre est perçu comme un tout par ses membres : on y parle travail, social, entraide,... entre générations. La transition et le relais entre les plus jeunes et les plus âgés y sont ainsi assurés. Ce relais est empreint d'un code moral dont le respect et l'honneur en sont les fondements.



Centre Culturel Turc.

Ce lieu est également un lieu de culte musulman ouvert à tous ; espace de prière et cours de lecture coranique. Il est fréquenté par de nombreuses nationalités (albanais, yougoslave, bosniaque, pakistanais, indiens, algérien, marocain,...). L'Invisible y investit les lieux et les âmes chaque jour, comme la marée.

• Le Centre marocain:



M. Bounouche, devant l'entrée du Centre Culturel Marocain de Namur.

Le Centre culturel marocain voit le jour en 1980. Dans un premier temps, il se divise en deux pôles : l'un qui se charge des actions culturelles et du soutien aux personnes dans leurs démarches d'intégration, et l'autre qui s'occupe des affaires liées à la gestion du culte. Dès sa naissance, le Centre ouvre ses portes aux autres communautés, pour autant qu'elles soient essentiellement de confession musulmane.

L'évolution de la société et de l'environnement politique a largement contribué à une plus grande implication du centre dans le développement d'initiatives locales et à une meilleure prise en compte des besoins identifiés par ses membres. En effet, le Centre a

participé depuis sa création à la mise en place de structures associatives en siégeant dans leurs instances et en mettant son expertise de terrain à leur disposition. Par ailleurs, il participe à l'interpellation collective vers les politiques pour créer des parcelles d'inhumation à destination des personnes de confession musulmane, de même que pour la mise en place d'un abattoir permanent. Diverses activités culturelles et sportives sont organisées à destination du jeune public.

Le Centre marocain veille également à faciliter la communication entre les personnes étrangères et les services par un accompagnement social ; il s'attache aussi à résoudre des conflits intra ou extra communautaires.

De par ses nombreuses activités, le Centre se positionne aujourd'hui comme un acteur social à part entière apportant son expertise dans le domaine de l'interculturalité, et ce, grâce au travail réalisé par ses bénévoles.

Passons maintenant en revue quelques données chiffrées, éclairées par un contexte socio-démographique.

Moment de prière à la mosquée marocaine de Namur.



Aperçu socio-démographique : quelques chiffres... vision critique

Au niveau mondial, la pression migratoire s'est accrue depuis les années '60. Le nombre de migrants est passé de 92 millions en 1960 à 211 millions en 2010. Toutefois, la proportion des migrants par rapport à la taille de la population mondiale reste stable (environ 3%)². Dans ces mouvements de population, la Belgique a connu de nombreuses vagues migratoires, dont l'immigration turque constitue le deuxième flux en-dehors de l'UE-27 après le Maroc.

Au 1er janvier 2013, la province de Namur compte un peu plus de 22.000 habitants de nationalité étrangère, ce qui représente 4,6% de l'ensemble de la population provinciale. Les nationalités les plus représentées sont la France et l'Italie, avec près de 5.800 ressortissants français et 5.300 ressortissants italiens. Le Maroc est la cinquième nationalité la plus représentée derrière la France, l'Italie, l'Espagne et la Roumanie.

Données marocaines

Actuellement, la communauté marocaine compte quelque 407.647 personnes, soit 3,72% de la population totale de Belgique³. Cette population est composée de :

- 84.676 marocains de nationalité
- 224.723 marocains naturalisés belges
- 98.248 descendants de marocains ayant la citoyenneté belge⁴.

D'après les résultats de cette même étude démographique de 2013, les Marocains apparaissent comme la deuxième nationalité la plus représentée après les Italiens :

- 191.292 à résider dans la région de Bruxelles-Capitale
- 74.543 en Wallonie
- 141.812 en Flandre

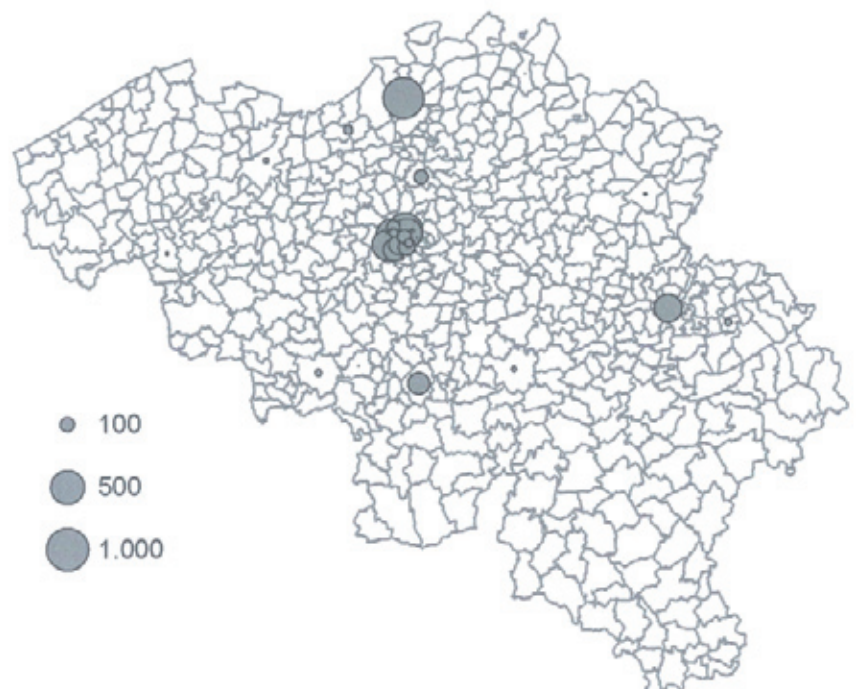
Sur le territoire de la province de Namur, les marocains sont au nombre de 745, ce qui représente un peu plus de 3% de l'ensemble des étrangers.

²Frédéric Docquier, chercheur au FNRS et professeur d'économie à l'UCL.

³CCME, Conseil de la Communauté Marocaine à l'étranger, 17/02/2014

⁴Selon une étude démographique menée en 2013 par le sociologue belge Jan Hertogen.

Figure 33. Immigrations des Marocains par commune, 2012 (Source : RN-DGSIE)



Début 2014, la Ville de Namur a recensé 344 personnes marocaines –non belges (162 femmes et 182 hommes).

Les Marocains de Belgique sont à 80% originaires du Nord du Maroc. La plupart proviennent des provinces de Tanger, Tétouan, Oujda, Nador et El Hoceima.

Le Rif, « arrif » en amazigh (langue berbère) signifie « rivage, bord » et est peuplé d'environ sept millions d'habitants. Le Rif, composé de montagnes et de plaines, est la région septentrionale du Maroc, bordée au nord par la mer Méditerranée, à l'est par l'Algérie, au sud par le Moyen Atlas et à l'ouest par l'océan Atlantique. Le Rif se subdivise en Rif occidental, s'étendant de Tanger à Targuist, et Rif oriental qui s'étend d'Alhoceima à Ghazaouet (Algérie).

La partie occidentale du Rif, au nord-ouest du Maroc, est habitée par les Jbala. Le Rif oriental quant à lui au nord-est du Maroc, est habité par les Rifains. Alors que les montagnes sont imposantes au Rif occidental, au Rif oriental la terre est composée de grandes plaines et de montagnes nettement moins imposantes.



Localisation de la zone du Rif.
Source: Google Map

Données turques

La population de nationalité turque résidant en Belgique, quant à elle, atteignait, en 1961, à peine le nombre de 320 individus. Dix ans plus tard, le recrutement de travailleurs turcs fait grimper le nombre de ces ressortissants à un peu plus de 20.000 individus⁵. L'évolution de cette dynamique migratoire a donné naissance à une population née avec la nationalité belge qui approche les 152.000 individus au début de l'année 2010. Cette population représente 1,4 % de la population de la Belgique.

tement avec la nationalité belge. Ainsi, la variable « nationalité à la naissance » ne permet plus d'appréhender la population issue de la migration turque. Il s'agit de la cinquième population d'origine étrangère si l'on tient compte de la nationalité à la naissance des individus.

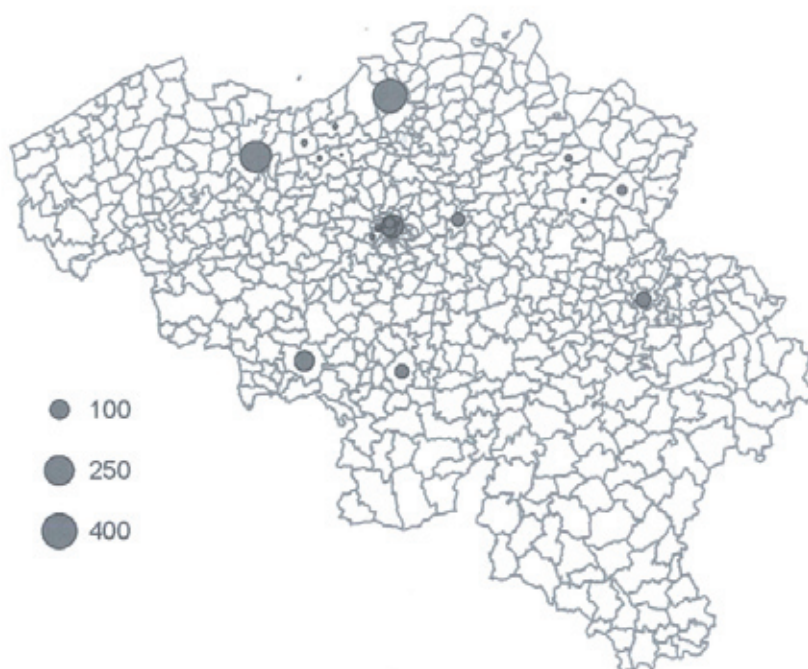
Près de 250 turcs recensés en 2013 en province de Namur représentent un peu plus de 1%⁶. Début 2014, la Ville de Namur a recensé 150 personnes turques –non belges (78 femmes et 72 hommes).

⁵Etude du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, «Belgique-Turquie, 50 années de migration», sept. 2013.

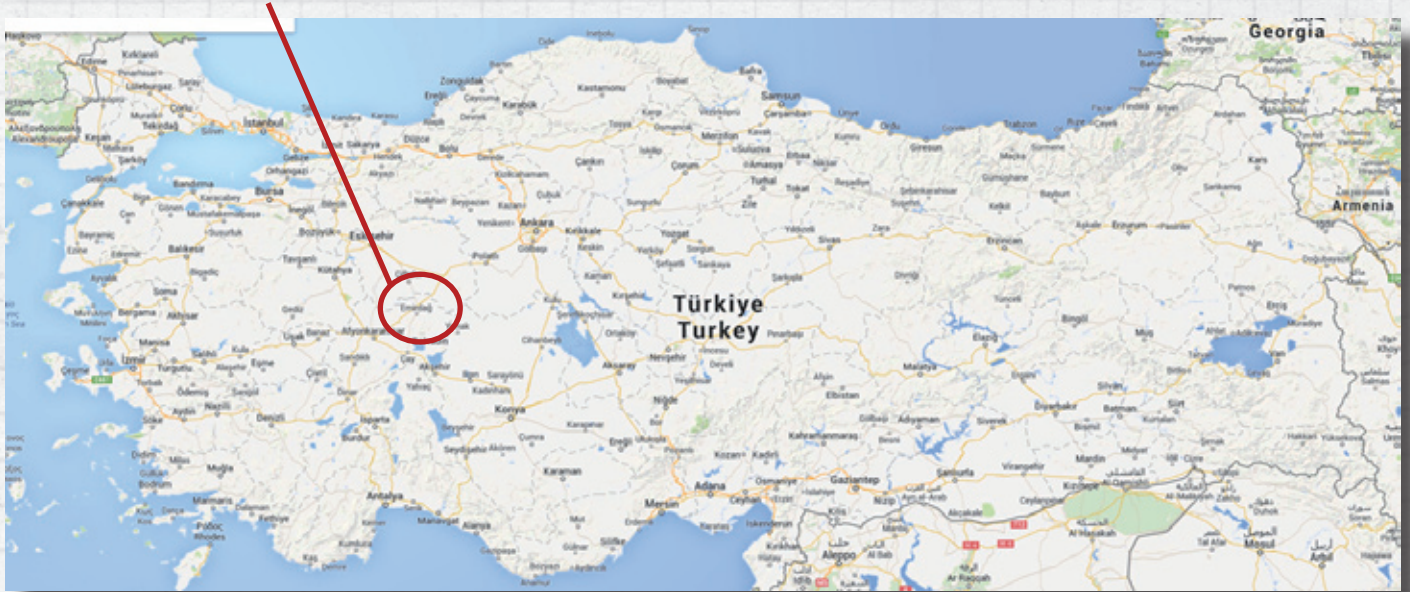
⁶Source: SPF Economie- Cellule Observation de la Santé, du Sociale et du Logement de la Province de Namur

En 2010, pas moins de 74% de la population avait déjà reçu la nationalité belge. Une conséquence des différentes réformes (comme celle de la nationalité), a été que de plus en plus de descendants d'immigrants naissent direc-

Figure 34. Immigrations des Turcs par commune, 2012 (Source : RN-DGSIE)



Localisation de la région d'Emirdag
Source: Google Map



Les Turcs de Belgique sont essentiellement originaires d'Anatolie centrale, de la province d'Afyon (Emirdag), Eskişehir et Kayseri.

Emir dağı signifie «montagne d'Emir». Il s'agit du point culminant (2281 m) des monts d'Emir au pied desquels se trouve la ville d'Emirdag. Elle-même est posée sur un plateau à 1000 m d'altitude. Les montagnes se lèvent en pentes rapides derrière la ville, d'un jaune blanchâtre en été, d'un blanc jaunâtre en hiver. Emirdag était l'une des quatre villes byzantines principales de l'Anatolie.

La région est vulnérable aux tremblements de terre. Cette petite ville de la province d'Afyonkarahisar, au cœur de l'Anatolie centrale, abrite 20 000 habitants. Mais de ses terres arides et vallonnées où paissent de nombreux troupeaux de moutons dépendent également une soixantaine de villages (57), portant sa population à quelque 55 000 citoyens, pour un territoire qui s'étend sur 2000 km².

Située à 75 kilomètres du chef-lieu de la province, Afyon, et à 195 kilomètres de la capitale politique et administrative, Ankara, Emirdag tire ses principales ressources économiques de l'agriculture, de l'élevage et du minerai.

Avec des étés brutalement chauds, et des hivers rudements froids, les conditions de vie sont particulièrement difficiles pour les

habitants de cette région rurale. C'est une vie qui se gagne et se dispute âprement aux caprices des saisons et aux infortunes climatiques. C'est une vie qui rassemble dans les maisons et dessinent sur les mains autant de ravines que sur les pentes de l'Emir. Probablement que les montagnes s'impriment sur les visages des hommes et des femmes qui y vivent, et que de leurs sommets, il doit être vertigineux d'entendre la musique d'un quotidien fragile.

Au fil des années, force est de constater que la ville d'Emirdag se vide de ses habitants, en raison d'une migration interne vers les grandes villes de Turquie, mais également d'une migration vers la Belgique. Exode rural et mouvements vers l'Europe épuisent peu à peu la région, c'est un second souffle qui n'arrive plus. Cette ville anatolienne est bel et bien le bassin versant d'une migration importante vers la Belgique.

⁷KAYA, A. et KENTEL, F., «Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne?», publication de la Fondation Roi Baudoin, décembre 2007, p. 26

⁸KAYA, A. et KENTEL, F., «Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne?», publication de la Fondation Roi Baudoin, décembre 2007, p. 27

⁹KAYA, A. et KENTEL, F., «Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne?», publication de la Fondation Roi Baudoin, décembre 2007, p. 27

¹⁰KAYA, A. et KENTEL, F., «Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne?», publication de la Fondation Roi Baudoin, décembre 2007, p. 28

¹¹KAYA, A. et KENTEL, F., «Belgo-Turcs. Pont ou brèche entre la Turquie et l'Union européenne?», publication de la Fondation Roi Baudoin, décembre 2007, p. 30

C'est qu'un lien particulier, historique, unit ces deux régions. On raconte qu'au début des années '60, un monsieur du nom d'Ahmet Oztürk, originaire du petit village de Karacalar sis à 10 kilomètres d'Emirdag, est parti vers Istanbul et, de là, a rejoint la Belgique. Après être resté quelques années en Belgique, il est retourné au village et a rapporté qu'il avait découvert un pays merveilleux où il y avait du travail et où l'on pouvait « bien vivre ». Il a donc ramené en Belgique sa famille. C'est ainsi, du moins raconté, qu'a commencé l'émigration turque d'Emirdag vers la Belgique. Récit mythique, certainement ; historique, peu importe ici car son statut et son contenu portent bien plus que des faits vérifiables.

Cette migration aide à expliquer pourquoi la croissance de population d'Emirdag dans des décennies récentes a été inférieure à la plupart des villes anatoliennes (la population de la ville en 1960 était de 10.069 habitants). Il signifie également qu'en été la zone est gonflée par les familles locales retournant des vacances. Comme une marée saisonnière, comme une vague de « retours ».

En effet, chaque été, Emirdag renaît au sens propre et figuré. C'est l'effervescence, le retour des expatriés sur leur terre d'origine. La population peut alors gonfler jusqu'à 100 000 voire 150 000 habitants. C'est le temps de l'abondance : mariages partout, rencontres, familles qui se revoient, voyages qui se préparent, liens qui se renouent... la ville devient une infatigable caisse de résonance pour ce brassage humain.

Quelques autres chiffres significatifs...

- 66% des Belgo-Turcs affirment qu'un membre de leur famille est venu en Belgique avant eux contre 34% qui répondent qu'ils ont été les premiers à venir ici. Ceci indique que la migration en chaîne par le mariage et le regroupement familial est le principal mode de migration parmi les Belgo-Turcs⁷;
- 41% sont venus pour raisons de famille ou à la suite d'un réseau de parenté⁸ ;
- 92,3% des conjoints sont Turcs⁹ ;
- 51,5% sont propriétaires ici ; 60,5% sont propriétaires en Turquie¹⁰ ;
- 78% justifie les retours pour visiter la famille ;
- 67,2% pour le soleil et la mer¹¹.

L'ensemble de ces chiffres est parlant. On constate que la grande majorité des personnes arrivent dans le pays à la faveur d'un processus quelconque de regroupement familial ; les autres modes d'accès étant quasi confidentiels (investisseurs, étudiants, fonctionnaires, réfugiés, etc.). Dans ce cadre nous devons souligner l'importance des mariages comme modalité d'immigration en Belgique : ainsi, plus de la moitié des personnes immigrant dans ce pays le peuvent à la faveur d'une alliance avec une personne déjà établie dans le Royaume.

Notre vision

Pour chiffrer et détecter la personne belge d'origine marocaine ou turque, le registre national montre ses limites. En effet, « la nationalité à la naissance » est le meilleur indicateur permettant d'intégrer les individus d'origine marocaine ou turque ayant acquis la nationalité belge. Toutefois, il ne permet pas d'appréhender statistiquement les enfants qui naissent avec la nationalité belge dont les parents sont issus de l'immigration. Une des alternatives pour continuer à identifier l'origine des individus serait de développer une statistique basée sur les liens de filiation. Cependant, l'utilisation de variables se référant à l'origine ethnique des individus est soumise à des limitations légales. Ainsi, la loi belge organisant le registre national ne prévoit pas l'accès à l'information concernant les liens de parenté¹². A cela s'ajoute la question de savoir jusqu'à quelle génération il faut remonter pour appréhender l'origine des individus. Ne doit-on pas considérer les descendants d'immigrés originaires du Maroc ou de Turquie comme étant d'origine belge ?



Femme belge d'origine turque issue de la troisième génération.

¹²Loi du 08/08/ 1983 organisant un Registre national des personnes physiques.

Regards croisés

Les 50 ans de l'immigration marocaine et turque ont été l'occasion pour le C.A.I. de rendre hommage à ces communautés en Belgique et en particulier à Namur. C'était dès lors l'occasion de célébrer doublement l'anniversaire, en y ajoutant celui des 30 ans du C.A.I.. Cela s'est concrétisé lors de l'événement des 28 et 29 avril 2014 à la Maison de la Culture de Namur, autour d'un séminaire lié à l'interculturalité et autour d'un regard artistique sur ces communautés. Après un demi siècle de présence, qui sont ces communautés, qui sont ces personnes, que deviennent-elles au fil des générations ? Peu connues (quand elles le sont), ces communautés subissent régulièrement une déformation médiatique de leur identité et de leur vie quotidienne. La voix artistique a permis de porter sur l'ensemble des générations un regard juste, dépourvu de clichés.

Pour cela, nous avons récolté des récits de vie accompagnés d'un travail photographique de type documentaire, en collaboration avec le photographe Régis Defurnaux ; nous avons également réalisé un documentaire filmé en collaboration avec RTA (Réalisation, Téléformation et Animation). Il s'agit de mettre en récit et en image le quotidien (en évitant la projection et le caractère exotique) de ces personnes dans leurs vies privées, culturelles ou encore professionnelles. A travers ce double anniversaire, ce travail souhaite valoriser un patrimoine humain qui fait partie de la Belgique. C'est un travail de co-construction et de miroir : qui sont-ils par rapport à nous et qui sommes-nous par rapport à eux ? La photo et la vidéo, dans ce cas, diffèrent d'un média classique en ce sens où elles sont au service de l'image des personnes et de leur parole. Les photos et vidéos sont le fruit du recueil de témoignages mis en contexte, que ce soit lors d'un événement, dans un lieu signifiant, ou encore dans une ambiance particulière.

L'objectif central était de déclencher une

vision positive inter et intra communautaire. Pour y répondre, les textes et les images s'associent de manière complémentaire afin de contextualiser ce demi siècle de migration, et de mettre en lumière les liens tissés au sein de la vie namuroise.

Partant du titre de l'exposition née de ce travail: Visages, regards, présences : 50 ans d'immigration marocaine et turque en Belgique, il s'agissait de :

- rendre un visage en-dehors des clichés de l'immigré d'origine turque ou marocaine, donner un vrai visage, assurer une identité visuelle ;
- voir quels regards nous portons les uns sur les autres, sur nous-mêmes. Des regards intra-communautaires et inter communautés, des « regards croisés ».

Il ne s'agit pas d'un passage, ni d'une situation temporaire, mais d'une réelle présence de ces communautés, une présence durable : ils sont devenus des citoyens belges.

Ce point nous emmène dès lors en voyage, dans un autre espace-temps, celui du souvenir, de la mémoire et de l'image. Le travail photographique et de recueil des récits a été le fruit de nombreuses rencontres avec des personnes belges dont les origines sont marocaines ou turques, et ce partant des premiers arrivants, jusqu'à la troisième génération. Chaque photographie témoigne d'un travail relationnel de qualité et d'une composition très précise; chaque récit de vie collecté montre combien ce travail participe de vraies rencontres.

La réalisation du reportage (l'ensemble du travail: photo, récits et vidéo) a déjà suscité spontanément au sein des communautés marocaines et turques un effet miroir très riche, déclenchant un questionnement sur la transmission, la mémoire, l'identité et l'inter-

culturalité. La réalisation de ce travail permet d'aller jusqu'au bout de notre démarche qui vise à remettre en jeu les représentations de nos différences, dans un but pédagogique, pour le plus grand nombre. La question de la mémoire est capitale, on le sait : laisser des traces permet aux jeunes générations (toutes origines confondues) de s'approprier à la fois une histoire individuelle et collective. Cette question de la mémoire et des traces nous emmène directement sur celles - et non des moindres - de la transmission et de l'identité. Enfin, laisser des traces de qualité afin qu'elles soient à la hauteur de ces parcours migratoires remarquables.

D'emblée, une remarque importante s'impose: « l'absence » de femmes dans l'ensemble du reportage ne relève pas d'un choix délibéré mais s'avère être une réalité avec laquelle nous avons dû composer. En effet, nous n'avons forcé aucune porte, nous sommes allés là où elles se sont ouvertes, là où l'on nous a laissé entrer, avec la contrainte d'un temps limité. Le rapport à l'image et à l'espace public pour certaines femmes issues de ces communautés est investi différemment.

Place aux histoires...

Récits de vie

Sherif Ahmed

Assis confortablement au salon, les albums de photographies ressortent. De sa voix au timbre chargé d'histoires, Sherif Ahmed parle du temps de l'immigration, des origines, du destin familial.

« Je suis né en 1939 à Kolanşam, un village de la municipalité d'Emirdağ en pleine Anatolie. Mon épouse est née 1940 et nous nous sommes mariés en 1955. Au village, nous avons notre maison et nos bêtes; j'étais Imam. En 1966, mon frère est parti travailler en Belgique, et comme nous étions orphelins et très liés l'un à l'autre, je me suis senti seul et j'ai décidé de le rejoindre. C'est en 1969 que je laisse provisoirement mon épouse, mes jeunes enfants, mon village natal pour remonter en voiture à travers les Balkans en direction de la Belgique. J'arrive à Namur en décembre, il fait froid, et le lendemain matin à cinq heures, je suis déjà sur un premier chantier. J'ai fait toute ma carrière dans le bâtiment, j'ai passé ma vie à construire. Sur les chantiers, mon frère me traduisait tout, on se débrouillait. Le travail était physique, mais la



famille me manquait, c'était la période du célibat comme on disait entre nous. Alors en août 1973, ma femme et mes enfants sont venus à Namur, dans une grande maison rue Courtenay.

Pour mon épouse, les débuts étaient difficiles car il fallait traverser la barrière de la langue pour les courses et le quotidien, et puis une grande solitude lui pesait car elle n'avait aucune relation professionnelle. Au village, tout le monde se connaissait, il y avait sa maman, ses soeurs, tous ses amis. Au fond, on était dans un entre-deux affectif et géographique. On essayait de revenir régulièrement au pays natal mais c'était coûteux et éprouvant: pour notre premier voyage vers Kolanşam nous avons roulé quasi cinq jours à neuf dans une petite voiture, sur des routes aujourd'hui oubliées. Quand on arrivait au village, les gens nous accueillaienent avec des larmes de joie, on se retrouvait vraiment car à l'époque il n'y avait pas de téléphone ni Internet.

Au début à Namur, les gens nous aidaient, nous guidaient vers le bon arrêt de bus, il y avait une générosité malgré la peur de l'étranger qu'on sentait parfois. Comme beaucoup, nous avons été aidés par l'Abbé Strojwas et ses deux secrétaires pour les papiers et un logement. De fil en aiguille, la communauté a grandi et nous avons établi le premier Centre Culturel Turc en 1978 à la rue de l'étoile. C'était une manière pour nous de conserver un peu de nos traditions, de nos croyances, et puis surtout d'avoir un lieu de rencontre pour la communauté. Passé les années quatre-vingt, on s'est tous rendu compte que le retour n'était plus possible et que nos vies étaient ici. Quand je reviens de Turquie et que je revois Namur, je sens que c'est ma maison, le lieu qui m'a donné le pain pour élever ma famille.

Si je pense à ce demi siècle d'histoire, c'est comme si j'étais rentré d'une porte et puis sorti par une autre. Tant de choses ont changé, l'individualisme... Finalement, je crois qu'on apportait notre force - on a beaucoup donné de notre personne, mais je dois dire également qu'on a appris tellement dans la rencontre avec les gens. Nous restons fiers de nos origines, mais nous sommes fiers de notre présence en Belgique depuis maintenant quatre générations. »

On referme les albums, la famille arrive et salue respectueusement et tendrement Sherif Ahmed et son épouse Ayşe. Ils contemplent alors leur histoire familiale qui a fièrement traversé les frontières jusqu'à aujourd'hui.

Mohammed Bounouche

L'ambiance est légèrement feutrée, apaisante; la prière vient de se terminer. On récite quelques versets du Noble Coran, puis le livre se referme pour laisser place au récit de la vie de Mohamed.

« Je suis né en 1953 à Khémisset, une ville entre Rabat et Meknès, en pays berbère. Je suis arrivé à Namur en octobre 1971, mais en réalité, nous étions déjà venus en 14-18 et en 40-45 pour nous battre pour la paix et la justice. Après la seconde guerre mondiale, nos anciens combattants ont été oubliés. Et quelques années plus tard, l'Europe s'est souvenue de nous pour reconstruire ce que les guerres avaient dévasté, c'était le grand appel de main d'oeuvre.

Au sortir de mes études, je suis venu en train pour travailler en Belgique car le coup d'état venait de se produire au Maroc et la situation était indécise, on avait peur. Bloqué temporairement à la frontière française, je suis finalement passé. A l'époque, le passeport c'était de montrer des mains dures, marquées par le labeur. Venant d'une petite ville, j'ai préféré venir dans le namurois et puis la Belgique donnait plus de chances aux immigrés. J'ai commencé à Spontin en tirant des lignes de béton armé. Par après, j'ai un peu travaillé à Ciney puis je suis arrivé dans les Dolomies de Floreffe, à la carrière, puis les Dolomies de Marche-les-Dames. En 1976, j'ai changé de secteur et je suis rentré aux Glaceries Saint-



Roch à Saint Gobin jusqu'en 2010, date à laquelle j'ai pris ma pension.

Au début, la vie quotidienne était difficile. On travaillait beaucoup et on envoyait de l'argent vers le Maroc tout en bâtissant en Europe. En réalité, on a participé à un double effort de construction, ici et là-bas. Je me sentais fort seul car il y avait très peu d'immigrés et on n'avait pas d'endroit pour se rassembler et prier. Heureusement, étant francophone, je pouvais communiquer avec les gens et exprimer mes besoins. Parlant déjà trois langues (l'arabe, le français et ma langue maternelle d'origine berbère), j'avais compris que la langue est une priorité car elle permet la communication et le dépassement de la peur de l'autre.

Je me suis marié en 1983 avec une femme du namurois, mais certains continuaient de dire que je m'étais marié pour les papiers - obtenus déjà depuis 1973! Nos enfants étant entre deux civilisations, nous avons conscience que si chacun tirait de son côté, la feuille se déchirerait. Mais ils ont réussi à réaliser cette complémentarité. Nous avons eu parfois peur pour eux, mais la Belgique a donné une réelle chance aux enfants d'immigrés. A présent, ils font leur vie comme nous avons fait la nôtre.

Quand je regarde ce demi siècle de présence, il y a une évolution vers plus de mixité, et c'est bien. Au début, les mentalités étaient fermées: les bâtiments que nous construisions durement, nous ne pouvions les louer à cause de nos noms de famille. Maintenant avec la crise, nous sommes mis en cause... Mais on est tous des étrangers quand on quitte son quartier. On porte tous le mot «étranger». D'ailleurs, lors de nos visites aux familles restées au Maroc, on nous appelle «étrangers» ou «immigrés», et ça fait froid dans le dos - c'est comme si je n'étais pas né.

Notre vie s'est faite ici et notre fin ce sera ici. »
Assis en tailleur, habillé d'une djellaba lignée, le regard se précise devant l'objectif: déclenchement. L'obturateur se referme sur un récit emprunt de mixité et d'ouverture.

Selvihan

Une porte s'ouvre sur un cabinet dentaire parfaitement agencé et équipé. Entre une pile de dossiers médicaux et différents clichés radios affichés sur son écran d'ordinateur, Selvihan relate posément la trajectoire migratoire de sa famille.

« Je suis de la troisième génération comme on dit; c'est mon grand-père Isaac qui est venu en Belgique via les accords bilatéraux de 1964 pour travailler dans les mines. Il est venu d'Ankara, en emportant sa femme et ses enfants avec lui. C'était un métier difficile, pénible, il a beaucoup donné. Et ma grand-mère, comme beaucoup d'épouses qui suivaient les maris, a eu difficile au début. Il a fallu tout quitter et assurer la vie de famille dans un pays inconnu, avec une langue qu'elle ne parlait pas. Heureusement, elle était dans un réseau d'amies qui s'entraidaient. Par exemple, pour aller chez le médecin, elle s'arrangeait pour se faire accompagner d'une amie qui parlait un minimum le français. Pendant quelques années, ils ont vécu dans l'idée d'un retour en Turquie, vivant très modestement dans à peine quatre pièces et économisant tout ce qu'ils pouvaient. C'était une période de sacrifice, avec l'idée d'un mieux par après.

A la fin de sa scolarité, mon papa pensait devenir professeur d'anglais. Mais étant encore quelque peu dans cette indécision sur la trajectoire migratoire, il a abandonné ce projet pour travailler tout de suite comme ouvrier et fonder sa famille. Je pense que le basculement s'est produit avec la



seconde génération, celle de mes parents, et qu'ils ont reporté beaucoup d'espoirs sur nous. Notre présence en Belgique est devenue une certitude. Ils nous disaient souvent «vous n'avez qu'une porte de sortie, les études!». Mon papa mesurait bien l'importance d'étudier pour avoir accès à des métiers moins difficiles. Et c'est ce que nous avons fait tous en entreprenant des études supérieures qui vont du droit à la cardiologie, en passant par les sciences économiques, et la médecine dentaire que j'ai étudiée à l'UCL. J'ai ouvert rapidement mon cabinet et au début je travaillais sept jours sur sept. A présent que je suis mariée et maman, je travaille moins et privilégie l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Quand je regarde ce demi siècle, je vois beaucoup de changements, de transformations des mentalités, une plus grande ouverture d'esprit. Les mamans par exemple veulent que les filles tiennent debout toutes seules, qu'elles fassent des études. Globalement, il y a une convergence et une vraie rencontre. Je pense que le cliché de l'étranger, il faut l'utiliser. La plupart des gens ne voit pas que c'est une richesse qu'il faut positiver et partager: on a vécu des choses que les autres n'ont pas vécu, on a grandi dans deux mondes, on est riche d'une double culture. Dans la continuité de cette identité mixte, je pense que la quatrième génération sera vraiment actrice de la société, un moteur de diversité linguistique, culturelle et sociale. Comme on dit parfois, c'est la bonne étoile qui revient. »

La gratitude soudain envahit la pièce. L'envie de remercier les grands-parents, les parents -sans oublier la Belgique. Le besoin de reconnaître et d'honorer le destin de ceux qui l'ont précédée. Le téléphone sonne, un rendez-vous avec un patient est inscrit, l'histoire continue.

El Kebir

Avec sa voix sifflante, d'une stature imposante, le regard rempli de vie, El Kebir prend une chaise de ses mains abîmées et s'assied pour raconter son parcours.

« Je suis né en 1937 dans la ville de Khouribga, une grande cité minière (connue pour les phosphates) fondée par les colons français, au sud de Casablanca. J'y ai grandi et j'ai commencé à y travailler comme maçon. A l'époque, ça construisait beaucoup et la ville était en pleine expansion. Il y a 120 000 habitants aujourd'hui. Puis les choses ont ralenti alors j'ai décidé de venir en Europe pour trouver du travail. Je suis d'abord resté en France pendant 12 ans à travailler dans les métiers de la construction et les mines du Nord. J'avais un frère en Belgique, et c'est lors d'une visite chez lui que je me suis décidé à rester: je me suis installé dans le Namurois en 1966.

J'ai d'abord travaillé dans la fabrique de sucre à Eghezée, dans les betteraves sucrières, puis je suis parti travailler dans les briqueteries d'Andenne. C'était un travail très difficile car nous étions au poste de la cuisson, près des fours. La chaleur, la poussière, il fallait être fort et résistant. Après, je suis parti travailler à Charleroi aux Forges de la Providence, spécialisées dans la production d'acier. J'étais en poste près des fours à coke. Il y faisait encore plus chaud, les conditions étaient difficiles, on peinait parfois



à respirer, nos poumons enduraient beaucoup. Quelques années après, je suis tombé malade et ce fut la fin de ma carrière.

Dans la communauté marocaine au tout début, on ne se connaissait pas vraiment. Nous étions fort seuls, sans famille, sans femme, sans enfant. C'était difficile, les hivers étaient durs, longs, tellement froids. Peu à peu les choses ont évolué. Les liens se sont tissés avec les Belges, nous étions avec eux comme des frères. Il faut dire que dans ces années-là, nous étions plus avec les belges. Puis d'autres familles sont arrivées du Maroc et la communauté a grandi.

Quand on arrivait, il y avait l'Abbé André du quartier de Bomel qui travaillait dans le social à Namur et dans les prisons. Il accueillait tous les étrangers, et presque tous les Marocains sont passés par chez lui. Il nous aidait pour les papiers, le logement, nos déplacements, car à cette époque il n'y avait pas encore de centre pour les immigrés. On dépendait beaucoup des bonnes volontés comme celle de l'Abbé et des citoyens qui nous aidaient avec beaucoup de générosité.

Quand je retourne au Maroc, je me sens bien, chez moi aussi. C'est le pays natal, celui du berceau. En fait, je me sens bien partout, c'est comme si j'avais deux pays de vie. Et puis on a vécu ici, on a fait grandir nos enfants, c'est chez nous. Ce qui est différent ce sont les regards posés sur nous: au Maroc, on nous appelle «les Belges»; en Belgique, on nous voit comme des étrangers... Mais, c'est la vie, c'est comme ça.»

Il se redresse, une franche poignée de mains est échangée, et avec ce même regard heureux, habité par tant de vécu, il va rejoindre ses amis pour la prière de la mi-journée.

Halil

Remontant la rue Rogier en direction de la rue Courtenay, Halil se remémore les souvenirs de son arrivée à Namur. Il pleut, mais au milieu de ses paroles surgit soudain la période ensoleillée de son enfance.

« Je suis né en 1956 en Anatolie, dans le petit village de Kolanşam, à côté de la ville d'Emirdağ. Je suis l'aîné d'une famille de huit enfants. Avant qu'on ne parte vers la Belgique, j'aidais mon père comme berger - il y a des loups dans la région. Mon père était parti avec mon oncle pour travailler en Europe et moi je suis parti seul le rejoindre en 1971, j'avais 14 ans.

Avec ma petite valise, j'ai fait un double voyage: de mon village à Ankara en bus, puis d'Ankara à Bruxelles en avion. J'ai embarqué sans avoir pu prévenir ma mère qui me croyait à



la capitale, ni mon père qui ne savait pas que j'arrivais, il n'y avait pas de téléphone. C'est seulement dans l'avion que j'ai réalisé que je ne parlais pas le français. Heureusement, à l'arrivée, on m'a aidé à rejoindre Namur, c'était un dimanche soir, le 3 novembre 1969, il était tard. On a parlé un peu avec mon papa et le lendemain quand je me suis réveillé, il était déjà parti travailler, il y avait cent francs sur la table. En passant la tête par la fenêtre, encore marqué par le voyage, une dame m'a dit «bienvenue». Notre maison était appelée la maison konak, ce qui veut dire une grande maison de famille, mais aussi un relais, une étape. On pouvait y avoir des renseignements pour s'installer et trouver un travail en Belgique. Mon père sous-louait la maison à différentes familles.

Le 25 juillet 1972, j'ai commencé à travailler chez un entrepreneur namurois: je faisais la pelle et la pioche, je portais des briques et des blocs. Par la suite, j'ai travaillé sur le chantier du pont de Wépion. En 1975, à l'âge de 19 ans, je suis rentré chez Kraft comme ouvrier. Au début tout se fabriquait encore à la main, puis les machines sont arrivées. Je ne savais pas lire ni écrire le français, mais je connaissais mieux que personne toutes ces machines grâce à ma rencontre avec l'ingénieur d'origine turc qui les programmait. J'ai travaillé 37 ans chez Kraft, devenant délégué syndical de 1986 à 2012.

Mon épouse est arrivée le 5 août 1975 à Namur. Nous étions du même village, je lui avais dit quand nous étions enfants: «un jour je vais partir avec l'avion qui passe.» C'était difficile pour elle: un nouveau pays, une nouvelle langue, une nouvelle famille. Et elle faisait tout à la main, d'ailleurs la première machine à lessiver est arrivée seulement fin 1989. Elle a beaucoup travaillé et beaucoup donné pour toute la famille.

Quand j'ai pris ma pension, j'étais fatigué, je suis parti un peu en Turquie, mais après les mois de l'été pendant lesquels les «Belges» se retrouvent là-bas, je ne connaissais plus personne, c'était comme désert, alors nous sommes rentrés chez nous: notre maison, c'est ici. »

La discussion se termine, il ne pleut plus. La maison Konak abrite toujours des familles, et juste à côté s'est implantée la nouvelle mosquée albanaise. Un homme en sort et s'adresse à Halil, il connaît bien sa famille. Quelques salutations après, le thé est servi, ça sent bon les retrouvailles.

Zohra

La théière remplie de feuilles de menthe est bouillante, le rouge des coussins éclatant, le soleil traverse les voiles de rideaux soigneusement cousus. Les enfants entourent Zohra et Mohamed qui parlent de cette vie pleinement vécue. Ce n'est pas un souvenir mais bien une histoire vivante qui soudain coule en même temps que le thé est versé.

« Nous sommes originaires de Casablanca, je suis née en 1943. Nous sommes des enfants de l'après-guerre, une période difficile et éprouvante. Mon époux (né en 1939) a toujours travaillé: berger à cinq ans, apprenti boulanger à huit ans, et à douze ans il est entré dans une usine de confection dans laquelle nous avons tous les deux travaillé jusqu'à sa fermeture malheureuse en 1965. Jusqu'à cette date, nous vivions laborieusement et paisiblement avec nos trois enfants dans une maison qui ne comporte alors qu'un rez-de-chaussée. A l'annonce de la fermeture, mon mari s'est tourné vers la Belgique, on en faisait la publicité au Maroc depuis les fameux accords de 1964. En janvier 1966, il est parti et a trouvé une place comme repasseur chez Ballerina à Gembloux. Mais c'était un déchirement pour moi, c'était comme si la maison était en deuil, je n'oublierai jamais cette séparation. Avant qu'il parte, on a fait une photo avec les enfants, pour le souvenir. Il est resté dix mois avant de revenir me chercher. C'était le 5 janvier 1967, il y avait de la neige, et chaque fois que je faisais un pas, je pleurais. Mais c'était surtout



la séparation d'avec nos trois enfants laissés à leur grand-mère qui nous peinait. En juillet, nous revenons avec nos enfants en Belgique par le train pour continuer notre parcours professionnel. Mon époux part travailler aux papeteries de Mont-Saint-Guibert qui ferment en 1982, date à laquelle il trouvera un poste chez Kraft jusqu'à sa pension. Il faisait les pauses les plus difficiles, la nuit. Quant à moi, j'ai continué dans la même société, je n'ai jamais arrêté de travailler.

Alors que j'étais très malade, un soir, mon mari a trouvé du secours chez des voisins, ils nous ont aidé, et de cet épisode est né une très forte amitié, un lien puissant. Ils aidaient les enfants et toute la famille, on n'a jamais oublié ces gens, d'une chaleur que je n'ai jamais vue au Maroc, comme une seconde famille. Nos trois derniers enfants sont nés en Belgique, et nous les avons tous poussé aux bonnes études. Ils ne manquaient de rien, on achetait tous les livres nécessaires, les cahiers, tout. Très rapidement, c'est eux qui nous aidaient pour la vie quotidienne en nous lisant les lettres par exemple.

En 1969, c'est le premier retour au Maroc avec une voiture. Les visites aux familles, les vacances. Les enfants qui grandissent et se marient, nos treize petits-enfants. Nous serons toujours de double identité. Le Maroc restera toujours notre mère, la Belgique, c'est notre grand-mère car elle a pris soin de nous, elle nous a donné pour vivre, on n'oublie jamais ça. On est content car on a comme deux pays, et on a travaillé pour voir ça. On a tout donné pour nos enfants et nos proches. Nous voulions que nos enfants aient mieux que nous, et l'essentiel est là. »

Réchauffés et inspirés par ces paroles, les enfants se regardent les uns les autres puis tournent doucement leurs regards émus vers leurs parents. Tout est dit ou presque dans ce bref instant: on est toujours de quelque part.

C'est tout naturellement que le C.A.I. remercie chaleureusement ces hommes et ces femmes qui ont eu la gentillesse et le courage de nous raconter leur migration, souvent avec une vive émotion.

« Effet Miroir » : dans les coulisses du reportage

L'effet miroir - notion fréquemment utilisée au sein d'une démarche anthropologique - illustre la manière dont nous pouvons chacun devenir un miroir pour l'autre, c'est-à-dire un espace relationnel dans lequel l'autre peut se refléter et se questionner. Ainsi, chaque citoyen belge peut offrir à l'autre l'occasion d'une exploration de sa propre identité, au regard de ses origines respectives. Avec cette approche, nous percevons mieux à quel point l'autre est nécessaire pour comprendre nos différences et apprécier nos ressemblances; et combien il est important de passer par la rencontre pour se construire une identité.

L'effet miroir est logiquement associé à la notion de décentrement puisque nous nous découvrons dans cet autre incarnant un reflet qui nous permet d'échapper à tout égocentrisme. Nourri par ces notions et cette volonté de (re)découverte, le C.A.I. a mis en place le projet Regards Croisés, « 50 ans d'immigration en province de Namur » réalisé par Régis Defurnaux et RTA. Au cours de ce reportage, deux effets intéressants sont apparus : d'une part, il a suscité au sein des communautés turques et marocaines un renouvellement de la question de l'identité au regard de l'appareil photographique et de la caméra; et d'autre part, il a enrichi et transformé le regard du photographe et de l'équipe de tournage de RTA au regard des moments partagés avec les personnes interrogées. Tout au long de ce travail documentaire, ils ont tenu l'un et l'autre une sorte de journal de bord, déposant leurs impressions et leurs questions. C'est ce journal que nous allons brièvement ouvrir afin de pénétrer quelque peu dans les coulisses de ces rencontres.

L'équipe de RTA, composée de Bernard Detrée et de Damien Libert, a rencontré une grande satisfaction dans la réalisation de ce travail: il a permis une belle ouverture. Comme souvent, l'expérience journalistique locale a favorisé la découverte et la rencontre de personnes et de

lieux perdus dans le flot indifférencié du quotidien. C'était notamment une première pour l'équipe d'entrer dans les centres culturels turcs et marocains, et ce après vingt quatre années de vie à Namur... Cet univers était là, présent, mais sans qu'on y prête attention.

Bernard Detrée poursuit le fil de ses idées: «mon regard de journaliste, mais aussi d'homme, a changé. Je passe tous les jours devant le centre marocain, nous sommes presque voisins avec RTA, et je n'y étais jamais entré. Maintenant, je sais que je peux m'y arrêter pour discuter, apprendre, partager. C'est questionnant de se dire qu'on est passé autant de fois devant ces endroits sans y entrer pour voir. On peut également se demander si ces lieux sont ouverts au public, je pense qu'il y a toujours cette crainte de déranger. Toujours cette première démarche qui consiste à franchir une porte: que c'est difficile !

L'essentiel est de créer du lien, un raccord, une accroche. Je pense par exemple à Alil qui figure dans notre reportage: il dit des mots en wallon, il connaît beaucoup de monde, il a le tutoiement facile, et demain s'il nous croise, il nous invitera à prendre un thé. C'est une démarche réciproque dont nous avons le plus besoin. Et je pourrais encore citer l'exemple du magasin de fruits et légumes bien connu de tous les Namurois au boulevard d'Herbattte. Là-aussi, depuis ce travail, je parle plus, mais surtout différemment.

Il me reste évidemment quelques interrogations. Je pense par exemple à l'absence de maîtrise de la langue française de la première génération après cinquante ans de présence. Evidemment, ce reportage m'a ouvert les yeux sur leur quotidien et la manière dont ils se débrouillaient; en quelque sorte, ils n'en avaient pas vraiment besoin, vivant fort entre eux et disposant de leurs enfants qui rapidement devenaient parfaits bilingues et tradui-

saient tout pour eux. Mais c'est tout de même dommage ce vide linguistique...

Enfin, je voudrais revenir sur la question du temps, matière indispensable pour la réalisation de ce travail. Prendre du temps et passer du temps avec les personnes interrogées, construire un minimum de relation: tout ce travail d'approche a été facilité en amont par Régis Defurnaux dans sa collecte d'images et de récits de vie. Il a créé des liens forts avec les deux communautés, et nous avons profité de cette trame relationnelle pour poser notre reportage dans la continuité du sien. En effet, c'est toujours très compliqué d'arriver devant les gens comme ça, caméra au poing. C'était un préalable indispensable pour réaliser ce documentaire. A présent, mon cadreur et moi avons tellement été touchés par ces personnes et ce sujet, que nous espérons poursuivre sous une forme ou sous une autre très prochainement. »

Intéressons-nous à présent au regard du photographe Régis Defurnaux qui a également changé. Habitué des sujets envahis par les clichés et qui demandent une grande aptitude relationnelle, il nous livre ses réflexions sur les coulisses de son travail: « j'avais plein de visions théoriques, indirectes, qui n'étaient remplies par aucun vécu. Je n'avais pas la chance d'avoir des connaissances turques ou

marocaines avec qui échanger. Cette question de la migration était imprécise dans mon regard car, tout simplement, je ne la connaissais pas directement. Ce reportage m'a permis d'enrichir ma vision et de faire de vraies rencontres. Cela m'a également permis de me rendre compte à quel point -malgré moi- j'étais chargé de clichés. Toutes ces préconceptions se sont rapidement effondrées au contact des familles, dans les mosquées, avec les gens dans la rue ou autour d'un thé. Avec un peu de recul à présent, je mesure mieux combien nos représentations sont encombrées d'idées fausses et combien il est important de s'en affranchir. Il n'y a que la rencontre qui peut nous aider à mieux nous connaître. Simplement, se rencontrer, se parler, échanger des idées, aller voir l'autre. Tout est de l'ordre de la mise en relation.

L'essentiel de mon travail de reportage a été de rendre une parole à la réalité, aux gens. Laisser apparaître les vérités, les impressions, les perceptions, les odeurs de thé, la franchise des poignées de mains, l'ambiance feutrée d'une fin de journée à la mosquée... Se laisser guider, dépoussiérer le regard pour rendre une image claire et sincère de ce qui a été vécu et perçu. Je pense que mon regard a été transformé par ces rencontres, réellement. Me reviennent en tête mes premiers moments à la



L'équipe de RTA en pleine action.

mosquée, j'ai été porté par une ambiance que je ne soupçonnais pas du tout. Ce que nous ne voyons pas ou plus, c'est à quel point la pratique religieuse est également un lien social et communautaire très puissant: tout le tissu relationnel s'y noue et s'y trame, dans une fraternité qui est d'un rare cosmopolitisme (les mosquées rassemblent parfois plus d'une quarantaine de nationalités différentes). Ce coeur de la vie communautaire, la religion, est tellement distant de ce que les médias transmettent en flux continu. Que de raccourcis, que d'interprétations expéditives, que de faux-semblants !

Cependant, il ne faut pas sombrer dans de la naïveté ou dans de l'angélisme: il reste évidemment des différences et certaines difficultés; car si voir est un tout, tout n'est pas visible pour moi. Je pense ici à la difficulté de mettre en image de manière générale, et en particulier les femmes. Ce fut très difficile, même en comprenant bien le contexte culturel de la représentation du féminin. C'est un manque important dans ce reportage, même si j'ai pu tout de même rencontrer plusieurs femmes des deux communautés.

Au final, il faut du temps, tout simplement se laisser et se donner du temps, de part et d'autre. Mais il faut décider de pousser la porte et aller vers l'autre: le plus difficile - comme toujours - c'est de quitter le confort de sa petite vision individuelle. Nos sociétés s'enrichissent jour après jour dans un brassage culturel très complexe, il faut plus que jamais questionner nos représentations, nos images afin de fabriquer une société conviviale. Cette migration fait partie de notre histoire, de notre présent, et elle participe pleinement et puissamment au futur de nos pays européens.»

Ces travaux de reportage ont permis le déclenchement de la reconnaissance et de la gratitude des plus jeunes envers leurs aînés. Avec la deuxième et troisième génération, on peut identifier clairement le déclenchement de l'effet miroir; à travers un questionnement sur l'identité, mais à nouveau frais. L'aspect festif de ce cinquantième anniversaire est très important, mais ce qui l'a provoqué ainsi que les effets secondaires sont considérables et prennent, à un moment donné, le pas sur les célébrations.

Nous terminons ce point par une note sur la difficulté rencontrée pour co-construire ce travail avec les femmes. Une question a fréquemment été posée sur l'absence des femmes à la fois dans l'exposition et dans le documentaire filmé. Cette question a également été posée par les femmes d'origine marocaine et turque elles-mêmes. Ce travail a été réalisé dans un laps de temps relativement court (deux mois) et nous avons également composé avec le fait que nous sommes allés là où l'on a bien voulu nous accueillir. Ce point mériterait une fine analyse des enjeux individuels et communautaires qui sont liés à la question du rapport des genres.

Il y aurait une suite à donner à ce reportage, comme s'il n'était qu'une introduction à un travail plus en profondeur, dès lors que le relationnel a été établi. Une couche de profondeur supplémentaire pourrait devenir le creuset d'un véritable travail anthropologique permettant une compréhension plus fine et plus juste sur l'identité culturelle des uns et des autres.

Voyons à présent comment certains repères anthropologiques aident à appréhender la réalité de l'immigration marocaine et turque.

Ouverture anthropologique

Introduction

L'objet de cette ouverture est de nous faire percevoir autrement la manière dont une communauté minoritaire, issue d'un mouvement migratoire - les communautés marocaines et turques, est enchâssée dans une société qui la reçoit - la Belgique. Cette société d'accueil procède d'un ensemble de références culturelles et morales qui sont, sur certains aspects, différentes de celles des communautés issues de l'immigration. Ces différences suscitent automatiquement un questionnement de certaines formes et structures sociales, créant parfois le sentiment d'un espace important entre les communautés. Comment parcourir cet espace, ces mises en contrastes, pour qu'ils deviennent des lieux de rencontres et non de discorde ?

Si nous essayons de qualifier ce sentiment d'espace, cette distance inter-communautaire, nous percevons rapidement qu'il participe pour beaucoup d'une mise en contraste entre une forme d'individualisme et une forme de holisme, entre une manière d'être donné au monde et une manière d'en prendre possession. Vaste sujet s'il en est, il mérite cependant quelques éclaircissements qui auront pour simple ambition d'inviter le lecteur à aller plus loin.

En effet, que ce soit en première ligne ou en seconde ligne, nous sommes régulièrement confrontés à une lecture binaire des questions liées aux phénomènes migratoires. Ce dualisme se résume trop souvent à opposer des notions telles que tradition et modernité, laïcité et religion, ou encore individualisme et holisme. Mais les choses étant toujours plus compliquées, au beau milieu d'une grande disparité de lectures, il nous semble intéressant d'apporter quelques outils anthropologiques. Car si nous identifions plus ou moins bien les zones de tensions entre ces grands espaces référentiels, pour autant, la compréhension profonde de ces dynamiques à l'oeuvre dans la mise en présence nous échappe. Sinon comment expliquer le maintien de l'usage du mot «intégration» ou encore «émancipation» après un demi siècle de participation citoyenne et quatre générations de transformation du rapport des genres ? A l'évidence, les termes nous semblent mal posés, car réduire ces différences à de simples oppositions binaires ne rend pas justice à la complexité de ces rencontres.

Dans les pas de Louis Dumont

Spécialiste de l'Inde, Louis Dumont a marqué le paysage anthropologique par sa volonté d'éviter toute interprétation dualiste des phénomènes sociaux. Il est reconnu pour son analyse ambitieuse du système des castes, mais surtout pour avoir reformulé la question de l'individualisme au regard d'une société holiste comme l'Inde. C'est précisément sur ce point que l'oeuvre de Louis Dumont peut nous aider à substituer nos oppositions par des relations. En effet, l'individualisme et le holisme ne sont pas deux structures sociales qui s'opposent, mais bien deux formes sociétales qui s'agencent différemment dans toute société humaine. Soutenant tout au long de sa carrière un vrai dialogue entre l'Occident et l'Inde, Dumont nous apparaît comme un penseur fécond pour rafraîchir notre lecture des phénomènes migratoires contemporains. Examinons quelques uns de ses outils.

Holisme et hiérarchie

Le holisme est un état d'esprit à l'échelle d'une société qui valorise le collectif, sans pour autant négliger l'existence des individus. Cette manière de vivre ensemble insiste sur l'interdépendance non entre les individus, mais entre les sous-groupes qui constituent tout tissu social. Ces sous-groupes (ou communautés) interagissent au regard d'un ensemble de valeurs dans lequel la valeur religieuse prédomine. Précisons – et c'est important – que cette valeur religieuse est la plus englobante dans ce type de collectif sans pour autant réduire la société à la religion. Dans cette situation, le fait de se raconter en utilisant le nous ne l'emporte pas sur l'usage du je, il l'englobe. Le holisme est donc inclusif et relationnel.

S'ajoute à la notion de holisme celle de hiérarchie. Une société de type holiste telles que les communautés marocaine et turque se caractérise en effet par un système hiérarchique. La hiérarchie est un principe de gradation des éléments d'un ensemble par référen-

ce à l'ensemble. En d'autres termes, chaque «je» trouve sa place au regard du «nous». Il ne faut pas interpréter le principe de hiérarchie comme quelque chose qui fige et commande, mais au contraire comme une sorte de climat communautaire qui rassemble et transcende les individus.



Les valeurs supérieures et inférieures

Le terme de valeur est utilisé par Louis Dumont pour caractériser une réalité, c'est-à-dire une situation qui est la somme de toute une série de facteurs sociétaux. Ces valeurs sont des références mobilisables par le collectif et par les individus, et elles traduisent le lien étroit entre le normatif et le cognitif dans la construction d'une identité. Selon Louis Dumont, ce système de valeurs hiérarchisées est important pour toute société, car il nourrit et entretient le lien social dont nos sociétés contemporaines expérimentent le manque de plus en plus durement.

Cependant, la dite modernité n'échappe pas non plus à une forme de hiérarchie, même lorsqu'elle affirme la liberté de conscience et l'autonomie de chaque individu – allant parfois jusqu'à penser un individu dépourvu de société. Car adopter des valeurs, c'est constituer une hiérarchie, sans que celle-ci soit la validation automatique d'inégalités naturelles ou l'acceptation d'une répartition injuste des biens sociaux.



Les relations hiérarchiques

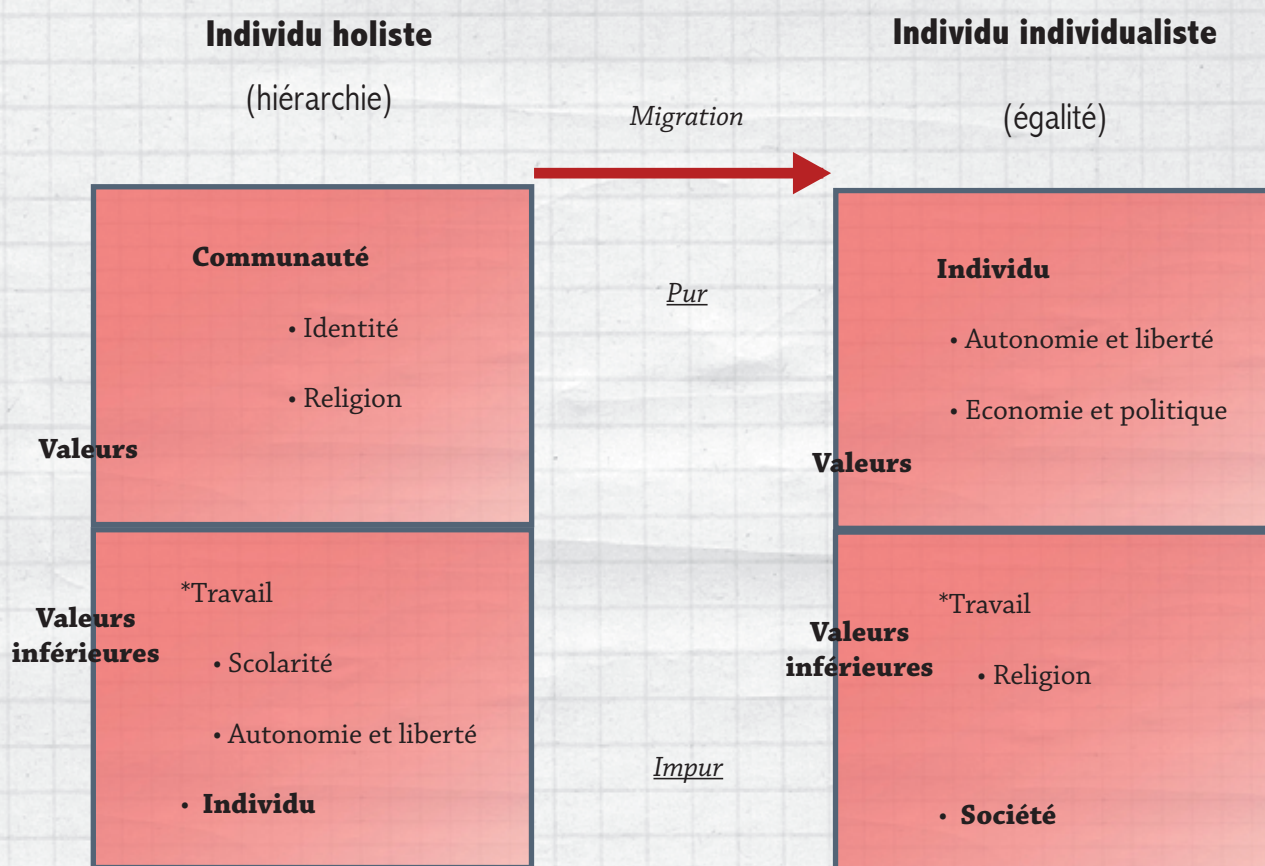
Dans l'Inde de Louis Dumont, ces valeurs se combinent, se renversent, s'englobent. Les relations à l'intérieur d'une hiérarchie illustrent une permanence dans la continuité, ce qui suppose dialectique entre les valeurs, donc dynamisme.

Ces relations vont parfois jusqu'à renverser, soit temporairement ou soit définitivement, les valeurs supérieures et inférieures. Ces renversements surviennent à la faveur d'une transformation matérielle ou symbolique d'un passage d'un lieu à un autre, d'un fait social marquant. C'est précisément sur ce point – et notamment le passage d'un lieu à un autre – que Louis Dumont peut renouveler notre approche des questions liées à l'immigration. En effet, le déplacement d'un groupe humain vers un autre groupe humain implique la rencontre entre deux ensembles de valeurs qui vont inévitablement se combiner et se reformuler sur plusieurs générations. Et c'est sans doute pour cette raison que tout travail intercommunautaire (de première ligne ou de seconde ligne) implique de facto un travail simultané sur l'intergénérationnel.

Pour terminer la présentation des outils développés par Louis Dumont, et mieux comprendre la logique combinatoire à l'œuvre dans toute société de type holiste, il est nécessaire d'ajouter les notions de pur et d'impur en tant que faite anthropologique. Ce couple se confond avec le principe de hiérarchie car il médiatise les relations entre valeurs supérieures et inférieures. Cette dialectique bien connue en anthropologie fonctionne comme une relation symbiotique dans laquelle le pur et l'impur investissent la réalité à l'occasion des rites, des transformations, des passages.



Afin de clarifier encore notre propos, voici un tableau qui rassemble l'apport de Louis Dumont. Il illustre succinctement le déplacement d'un ensemble de références vers un autre.



Si nous transférons avec prudence ces outils d'analyse vers les communautés d'origine marocaine et turque qui sont de type holiste, nous commençons à mieux comprendre pourquoi les oppositions binaires comme tradition versus modernité sont à tout le moins mal posées voire tout simplement obsolètes, à l'instar de la notion d'intégration.

Nouvel environnement, nouvelle dynamique

Si nous validons le fait que les citoyens majoritairement belges issus de la migration turque et marocaine participent d'une mise en présence de deux ensembles de références (l'un de type holiste, à savoir la société d'origine, et l'autre de type individualiste, la société d'accueil), l'idée souvent rabâchée d'une nécessaire émancipation des membres de ces communautés se dissipe pour faire place à celle – nettement plus intéressante – d'une logique combinatoire d'une grande originalité. Nous voudrions à présent parcourir différentes réalités du quotidien de ces communautés en utilisant les quelques outils et surtout l'esprit d'analyse empruntés à Louis Dumont.

Une communauté qui se reformule

La réalité communautaire est une évidence pour tout qui a déjà travaillé un minimum sur le terrain. Tout comme dans l'Inde étudiée par Louis Dumont, elle représente de l'espace et du temps, au sein desquels la question de l'identité de ces citoyens belges se rejoue sans cesse.

La communauté se redéfinit en référence à la partie « majoritaire » de la population. Valeur supérieure dans une société holiste, la communauté se retrouve relayée comme valeur inférieure dans un paradigme social dominé par l'individualisme. Cette rencontre n'est pas toujours simple et elle affecte à divers degrés le système communautaire et sa capacité à maintenir une cohésion en son sein. Ainsi, en situation migratoire, la communauté est combinée à l'ensemble des références du pays d'accueil, tout en continuant à se référer à ses propres origines. Elle peut donc produire des attitudes conservatrices ou progressistes car, pratiquement, elle change de points d'appui.

Si nous reprenons un instant le tableau proposé à la page précédente, nous pouvons mieux observer la complexité d'une situation migratoire qui se développe sur plusieurs

générations. Les aller-retour entre la valeur de la communauté (partie supérieure du tableau) et la valeur d'individualisme (partie inférieure du tableau holiste mais supérieure dans le tableau individualiste) ne sont pas simplement des oscillations de la problématique de l'émancipation, ils impliquent un réel parcours identitaire qui questionne chaque membre en profondeur. En d'autres termes, s'émanciper ne peut se réduire à un choix individuel: c'est toujours de l'ordre d'un acte collectif.

La communauté agit comme un cadre qui se recompose au contact de la société d'accueil, tout en transmettant à ses membres un discours normatif précis. L'exemple du mariage dans ces communautés illustre à merveille la dynamique combinatoire dont les familles sont capables, tout en subissant les contraintes de toute sorte – celle du regroupement familial comme seul mode d'accès à la Belgique étant la plus compliquée à discuter. A raison, la question des pratiques matrimoniales au sein de ces communautés cristallise de nombreuses interrogations qui renforcent les oppositions binaires, sans réelle volonté de comprendre les transformations en cours. De nombreuses études de terrain démontrent pourtant bien la mobilité des individus et des familles face à des situations inédites. Elles démontrent également la métamorphose bien réelle des pratiques, pour peu qu'on les observe sur quatre générations.



Le mode de vie communautaire marocain et turc se rapproche d'un mode de vie de type holiste, tel que décrit par Louis Dumont, ce qu'une certaine tradition anthropologique française nomme « totalité signifiante ». Prendre en compte cet aspect sur le terrain et lui faire une vraie place intellectuellement pourrait concourir à parcourir une partie des distances intercommunautaires.

La langue comme altération

Toute situation migratoire produit un dynamisme et une créativité qui servent directement les individus qui se réinventent en tant que membres d'une communauté d'origine et citoyens d'une collectivité d'accueil.

La langue joue un rôle important dans cette transition et vient animer le tableau d'inspiration dumotienne. En effet, l'acquisition de la langue française pour les personnes d'origine marocaine et turque représente à elle seule une vraie migration. L'ajout d'une autre langue importe dans les familles une autre manière de dire le monde, une autre manière de le penser et d'interagir avec lui.

Ce parcours identitaire est d'autant plus fort qu'il se déploie et met en tension plusieurs générations: les enfants deviennent de véritables passeurs linguistiques en introduisant dans la famille un vocabulaire mais surtout une autre

grammaire. La langue médiatise de plus l'accès à différentes valeurs supérieures de la société d'accueil, à savoir l'accès au travail et la reformulation de son identité en je.

Bien plus qu'un outil fonctionnel, découvrir une autre langue revient à intégrer, quasi malgré soi, une série de structures linguistiques et cognitives qui vont avoir des effets dynamisants sur l'identité collective et individuelle. Cette nouvelle grammaire peut être dès lors considérée comme une migration dans la migration.

Remarquons enfin que la langue d'accueil va venir s'adosser à la langue maternelle, que l'espace communautaire va s'exprimer dans une grammaire combinée, et que la structure familiale va être, d'un certain point de vue, renversée puisque ce sont les enfants qui lisent et traduisent pour les parents. C'est toute une modification systémique bien sensible qui se met en place, et qui témoigne non d'un immobilisme, mais bien d'une surprenante dynamique intracommunautaire.

L'école comme espace combinatoire

Espace de valeurs par excellence, l'école intensifie la rencontre entre les enfants des communautés et la société d'accueil. Elle crée sur le long terme la possibilité d'une reformulation de l'identité en « je ». Dans son prolongement, l'accès aux études supérieures sanctionne encore plus cette transformation. Car si l'école représente une quantité de temps importante, elle est aussi un espace clairement séparé des espaces communautaires. Cet éloignement quotidien permet à tout le moins un recul (conscient ou inconscient) par rapport aux valeurs intracommunautaires, sans pour autant induire automatiquement une fermeture ou une ouverture au paradigme de l'individualisme. De manière neutre, l'école intensifie la rencontre et oblige chaque individu, chaque famille à se repositionner par rapport à l'altérité.



L'école force le métissage également car l'ensemble du système éducatif actuel repose sur le renforcement d'un sujet autonome - ce qui revient à valider l'individu comme valeur importante, voire supérieure. La réussite de chaque année est d'ailleurs sanctionnée par une série d'épreuves reconnaissant la capacité d'un je. Il n'existe d'ailleurs aucun processus pédagogique sanctionnant les capacités d'intelligence collective des élèves...

Au vu de ces quelques éléments, la scolarité représente une manière bien concrète d'investir la distance entre un monde de références de type holiste et un monde de références de type individualiste. Elle permet également d'établir une distance critique par rapport aux projets familiaux et communautaires. En somme, la scolarisation instruit autrement leurs identités, sans pour autant résoudre la logique combinatoire qui s'impose à eux. L'expérience quotidienne de l'école peut produire un équilibre assez original, mais elle peut produire simultanément un déséquilibre identitaire vertigineux. C'est pour cette raison qu'une attention toute particulière devrait être accordée aux enfants issus de ces communautés turques et marocaines, tant les enjeux individuels et collectifs sont importants.



Le travail en tant que bien commun

Assez logiquement, l'accès au monde du travail représente une réalité significative pour ces citoyens belges. Le travail est et demeure le pilier de ces entreprises migratoires qui ont participé de manière décisive à l'essor économique et démographique d'après-guerre en Belgique.

D'un point de vue anthropologique, la valeur travail tend à rassembler les parties hautes et les parties basses des deux tableaux. C'est le point pivot qui articule les renversements et conditionne certaines transformations pressenties grâce aux outils de Louis Dumont. En effet, le travail représente dans une société de type holiste ou de type individualiste une sorte de bien commun qui réduit considérablement la distance interculturelle et intercommunautaire. Et si l'immigration européenne résulte d'un appel de main d'œuvre dont nous célébrons le cinquantième anniversaire, elle reste animée aujourd'hui encore par la réussite professionnelle et la volonté d'accéder ou de pérenniser de meilleures conditions de vie.

Terminons par une remarque liée à la question des genres. L'accès au travail en tant que bien commun est conditionné à certaines valeurs dans les communautés marocaines et turques. Il n'est évidemment pas incompatible avec le statut de la femme puisque ces jeunes citoyennes accèdent de plus en plus à des postes variés et importants. Cependant, le monde du travail applique une force semblable aux registres plus subtils de l'identité

dans son rapport au temps et à l'espace. Participer « au monde du travail » pour les femmes, est une expérience d'insertion dans une temporalité qui n'est plus celle du monde domestique. Les jeunes femmes qui travaillent « en-dehors de la maison » sont dans un espace-temps dont le référencement communautaire peine parfois à trouver un sens. D'un point de vue de l'identité, c'est aussi bien plus qu'un simple moyen de gagner sa vie ou de « rentrer de l'argent » : c'est une modification en profondeur d'un rapport à l'espace. Ce nouvel espace articule, sur une même carte identitaire, un parcours communautaire et un parcours d'individu.

Après avoir relu brièvement ces quelques réalités en compagnie de Louis Dumont, il nous apparaît plus clairement que l'apprentissage de la langue, la scolarisation et le travail ne sont pas que de simples moyens de s'inscrire ou de pérenniser sa présence dans une société, mais sont aux fondements même d'une reformulation de l'identité communautaire et individuelle des personnes issues de l'immigration marocaine et turque.

En ce sens, les analyses de Louis Dumont pourraient nous inspirer d'avantage, car elles permettent de sortir des oppositions binaires pour aller vers une meilleure appréhension de certaines logiques combinatoires. Finalement, ces communautés détiennent plus que probablement la clé d'une nouvelle mise en perspective de l'identité européenne d'aujourd'hui et de demain.

Conclusion

L'ambition de ce Coaxions était d'apporter des éléments de compréhension multiples et variés afin de mieux connaître ces concitoyens belges que nous sommes allés chercher dans leurs pays il y a un demi siècle. Ils ont participé à l'essor économique en palliant le déficit démographique laissé par l'après-guerre. Des sentiments de gratitude et de reconnaissance s'imposent. Le témoignage d'un petit garçon arrivé à Namur à l'âge de cinq ans, devenu aujourd'hui adulte et témoin des conditions de vie de ses parents, est parlant: « ce que nos parents ont vécu, nous en serions incapables aujourd'hui. Tout quitter pour venir travailler à plus deux mille kilomètres de chez nous, dans des conditions précaires, dans un climat froid, seuls, loin des amis, de la famille, dans l'unique but de nous donner un avenir meilleur, c'est digne de super héros ». Ce travail de mémoire est capital pour les jeunes générations, quelles que soient les origines. Et cette histoire, c'est notre histoire, elle doit être connue et reconnue par tous.

Cinquante ans plus tard, leurs enfants et petits-enfants sont devenus des citoyens belges qui participent quotidiennement au bien-être de la société. Aujourd'hui, ils s'expriment en tant que citoyens à part entière: la question de l'intégration est définitivement obsolète. Par contre, ils subissent des discriminations qui sont inacceptables et qui exigent une attention soutenue pour être dénoncées et combattues systématiquement. Ces discriminations ne peuvent être justifiées par aucun argument, et il appartient aux travailleurs sociaux de les identifier avec discernement et respect. L'exemple des questions soulevées autour de certaines pratiques matrimoniales et certains rites religieux montrent bien qu'il y a encore du chemin à faire en termes de compréhension mutuelle. S'engager dans la réciprocité, dans la rencontre demeure la meilleure façon d'endiguer toute forme de rejet de l'Autre.

L'ensemble des textes ainsi que les récits de vie et les images présentés tout au long de ces pages nous invitent également à changer notre manière d'approcher les phénomènes migratoires, et surtout la façon dont nous pensons comprendre les processus de métissage. Tout est toujours plus complexe et il est nécessaire d'aller plus loin, beaucoup plus loin qu'une opposition entre deux termes. Ni le discours de l'émancipation, ni le discours du relativisme culturel ne sont suffisants pour rendre justice à des transformations identitaires qui traversent plusieurs pays, plusieurs générations, plusieurs langues. En considérant par exemple le cas de certains jeunes d'origine turque qui vont chercher en Turquie des conditions économiques plus favorables, la migration apparaît clairement comme un processus vivant, dynamique et continu, traversant le temps et l'espace.

D'un point de vue anthropologique, soulignons les transformations en cours. Nous observons que les jeunes générations altèrent les repères au sein de la communauté; les dévaluent parfois pour tout de suite les réévaluer et se les réapproprient autrement. Une lecture attentive de ce parcours identitaire sur quatre générations fait ressortir deux éléments significatifs : un maintien des valeurs liées à l'identité collective avec les comportements attendus (comme le respect des parents par exemple) ; et une volonté de les faire accéder aux études, au travail, à un mariage « en je au regard du nous » - à une vie plus combinée encore.

Si on saisit bien tout le chemin parcouru en si peu de temps, notre société belge est en retard. Après cinquante ans de présence, elle cherche toujours à intégrer... ? Après un demi siècle de transformations des modes de vie, elle cherche encore à émanciper... ? Et après toutes ces années vécues ensemble à construire la société belge d'aujourd'hui, elle cherche encore à surligner les origines d'une

partie de ses citoyens alors qu'elle n'a pas jugé utile de souligner cette présence décisive dans les manuels d'histoire...?

Avec cette volonté de laisser des traces et de (re)faire l'histoire ensemble, le C.A.I. a mené durant cette année de nombreuses actions pour le grand public et les travailleurs sociaux, jusqu'à la rédaction de ce Coaxions. Nous espérons vivement que ces moments partagés nous permettront d'appréhender autrement la réalité migratoire des personnes d'origine turque et marocaine. Devrons-nous d'ailleurs à l'avenir encore préciser l'origine de ces citoyens belges ?

Pour terminer sur une note beaucoup plus large, comment allons-nous accueillir les différences en ce début de XXI^{ème} siècle en Europe? Le durcissement actuel de nos politiques migratoires, la tendance à vouloir assimiler les nouveaux venus, les replis identitaires de toute sorte... Comment rassembler et convoquer sous un même drapeau quand les structures politiques d'un si petit pays renforcent, législatures après législatures, les clivages, les séparations et l'isolement entre les trois principales communautés linguistiques? Il fut une époque - pas si lointaine - où l'union faisait la force, bien au-delà des origines de chacun et de la langue parlée. Quand nous pensons à nouveaux frais l'interculturalité et l'intercommunautaire, notre devise nationale n'est-elle pas le chemin le plus vertueux pour accueillir et entretenir les différences, pour construire au quotidien une société conviviale et pour partager avec justice et équité le bien commun ?



Orientations bibliographiques

- AUTANT-DORIER, Cl., *Traversée de frontières. L'identité combinée d'une jeune fille de France et de Turquie au fil du temps* in COSSEE, C., LADA, E., RIGONI, I. (sous la dir. de), *Faire figure d'étranger. Regards croisés sur la production de l'altérité*, Armand Colin, Paris, 2004, p. 103-118
- BEN CHEMSI, Z., *La langue maternelle à l'épreuve du dehors pour les enfants maghrébins*, in *Psychologie clinique transculturelle et interculturelle*, 2001-2002, p. 127 à 138
- CAMILLERI, C., *Stratégies identitaires*, Puf (Psychologies d'aujourd'hui), Paris, 1990
- DAHOUN, Z. K.S., *Les couleurs du silence. Le mutisme des enfants de migrants*, Calmann-Lévy, Paris, 1995
- de TAPIA, S., *Migrations et diasporas turques. Circulation migratoire et continuité territoriale*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2005
- DESCOMBES, V., *Louis Dumont et les outils de la tolérance* in *Esprit*, juin 1999, p. 65-85
- DUMONT, L., *Homo Hierarchicus. Le système des castes et ses implications*, Tel-Gallimard, Paris, 1966
- DUMONT, L., *La communauté anthropologique et l'idéologie* in *L'Homme*, 18 (3-4), 1971, p. 83-110
- DUMONT, L., *Essais sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Seuil, Paris, 1983
- DUMONT, L., *Homo Aequalis. Genèse et épanouissement de l'idéologie économique*, Tel-Gallimard, Paris, 1985
- DUMONT, L., *Essai sur l'individualisme. Une perspective anthropologique sur l'idéologie moderne*, Seuil (Points-Essais), Paris, 1985
- DUMONT, L., *Groupes de filiation et alliance de mariage. Introduction à deux théories d'anthropologie sociale*, Tel-Gallimard, Paris, 1997
- ETIENNE, C., *Le mariage turc en immigration : perspectives anthropologiques* in MANCO, A. (Ed.), *Turquie : vers de nouveaux horizons migratoires ?*, L'Harmattan (Compétences Interculturelles), Paris, 2004, p. 209-244
- KYMLICKA, W., *Multicultural citizenship : a liberal theory of minority rights*, Oxford University Press, 1995
- LATOUR, B., *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, La Découverte, 1997
- MANCO, A., *Valeurs et projets des jeunes issus de l'immigration. De l'expérience des Turcs en Belgique*, L'Harmattan (Logiques Sociales), Paris, 1998
- MANCO, A., *Intégration et identité*, De Boeck, Bruxelles, 2001
- MARTUCCELLI, D., *Grammaires de l'individu*, Gallimard, Paris, 2002
- MORELLI, A., *Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique, de la préhistoire à nos jours*, Couleur livres, Charleroi, 2004.
- SAYAD, A., *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, De Boeck, Bruxelles, 1988
- TAYLOR, Ch., *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, Seuil, Paris, 1998
- VIBERT, S., *Louis Dumont. Holisme et modernité*, Michalon-Le bien commun, Paris, 2004

Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère de la province de Namur
2, rue Docteur Haibe - 5002 St-Servais Tél.081 73 71 76- Fax 081 73 04 41 info@cainamur.be - N°entreprise: 429681789
Ed. resp.: Benoîte Dessicy - décembre 2014

Avec le soutien du Fonds social européen, du Fonds Européen d'Intégration, de la Région Wallonne, de la Province de Namur et des Villes de Namur et de Sambreville.

Crédit photos: Régis Defurnaux, pour le C.A.I. © regisdefurnaux.com
Rédaction: Caroline Etienne
Mise en page: Emily Seleck

Les articles signés par les membres de l'équipe sont publiés sous la responsabilité du C.A.I.
Les articles signés par des auteurs extérieurs le sont sous leur propre responsabilité.
La reproduction des articles publiés dans Coaxions est encouragée moyennant mention de la source.
Tirage : 400 exemplaires



Coaxions

